VOLUME II. WINNIPEG, MARDI, 26 MAI 1914 NUMERO 2

LA LIBERTE

ABONNEMENTS:
Canada et Etats Unis - - $1.00
Union Postale - - - - - $1.50

DIEU ET MON DROIT

Rédaction et Administration:
619 AVE. McDERMOT
Téléphones - - Garry 4264-4265

L'IRLANDE LIBRE

Les Communes Anglaises ont, hier, en troisième lecture, voté à une majorité de 77 voix l'adoption du Home Rule. Ce vote est définitif car la Chambre des Lords ne peut plus rejeter un projet de loi trois fois adopté par les Communes.

* * *

Le Home Rule met fin à l'Union, vieille de 114 ans, qui tenait l'Irlande sous la sujétion de l'Angleterre. Son adoption est l'un des plus importants événements de l'histoire du parlementarisme anglais. Depuis la disparition du parlement de Grattan en 1800, les Irlandais n'ont cessé de réclamer l'autonomie de leur pays, le droit de se gouverner par eux-mêmes. Leurs revendications ont passé par toutes les phases, même les plus sanglantes.. Robert Emmett, le premier à donner le signal de la lutte pour l'autonomie, porta sa tête sur l'échafaud. De nombreuses rébellions ensanglantèrent le sol d'Irlande. Sur la lutte pour l'autonomie se greffa celle des réformes agraires, la lutte contre les grands propriétaires terriens expoitant les petits fermiers. C'est vers 1880, avec l'arrivée au premier plan de Parnell, irlandais protestant, que commença la véritable lutte parlementaire. Le parti libéral se fit le champion des droits de l'Irlande autonome. Une crise éclata dans son sein et une partie de ses membres le quittant donna naissance au parti unioniste, l'adversaire indomptable de l'Irlande libre. Gladstone marcha à la défaite pour obtenir la liberté de l'Irlande. Et ce fut la période d'oubli. Redmond, il y a quelque dix ans, remit le Home Rule en pleine lumière. Son parti, à la suite du fractionnement des groupes parlementaires anglais, devint l'arbitre des communes. D'année en année, l'autonomie de l'Irlande gagnait l'approbation de la majorité libérale et ouvrière. En dépit des menaces de guerre civile de l'Ulster, encouragé par l'attitude des conservateurs anglais, le Home Rule a franchi la dernière étape. Rien ne saurait faire maintenant qu'il ne devint loi.

* * *

Que fera l'Ulster? C'est la question qui se pose un peu partout.

Sa résistance s'est faite plus âpre, plus ouvertement révolutionnaire dans les dernières semaines. Les unionistes ont tout fait au parlement pour l'encourager et la magnifier. Jeudi dernier, la jeune députation conservatrice forçait le président de la chambre à ajourner. Elle faisait un tel vacarme qu'on ne pouvait plus discuter.

Ulster se battra-t-il? C'est la question. Aux adversaires du Home Rule, conduits par Carson, de prouver qu'ils sont autre chose que de simples parleurs.

* * *

S'il y a lutte, elle ne saurait être longue et se confinera à l'Ulster. Déjà le gouvernement prend ses précautions et ses troupes s'avancent pour occuper le pays.

COLONISATION FRANCAISE

Du "Bulletin"

Dans la pensée d'intéresser les lecteurs du *Bulletin de l'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan*, je n'ai pas hésité à entreprendre un travail, un peu sommaire sans doute, sur les efforts qui ont été faits jusqu'à ce jour pour amener les nôtres à venir s'établir en Saskatchewan.

Mon expérience du pays ne date pas d'hier, c'est en l'année 1888 que je quittais la France pour passer au Canada et c'est en juillet de la même année que j'allais fonder Grande Clairière à l'extrême sud ouest du Manitoba, tout près de la frontière de l'Assiniboia, la Saskatchewan actuelle.

Nous étions alors en pleine période des temps héroïques de la colonisation dans l'Ouest. Il n'y avait encore alors qu'une ligne de chemin de fer à traverser nos prairies de l'Ouest. Le Manitoba était faiblement peuplé et les deux provinces soeurs, la Saskatchewan et l'Alberta ne comptaient encore que de rares colons clair semés le long de l'unique voie ferrée qui traversait ces deux grandes provinces, alors simples territoires. A l'ouest de Brandon, les villages des stations ne comprenaient généralement que quelques maisons. C'est tout au plus si l'on pouvait distinguer sur la ligne les quelques gros villages qui s'appellent aujourd'hui les villes de Régina, Moose-Jaw, Swift Current, Maple Creek, Medecine Hat et Calgary.

A cette époque relativement lointaine, il y avait déjà dans nos prairies des ouvriers de la bonne cause franco-canadienne; il y avait à Régina ce brave abbé Graton, mort à la tâche dans les neiges; il y avait l'abbé Roy, devenu curé de Wolseley; il y avait encore l'abbé Gaire, qui, établi à Grande Clairière, se préparait à fonder coup sur coup les missions de Saint-Maurice, Saint-Raphaël, Dumas, High View et Wauchope, sans compter Saint-Antoine et Forget. Ces établissements fondés au milieu de difficultés inouïes dans des temps très durs, entre 1890 et 1900, sont devenus maintenant des paroisses généralement florissantes qui maintiennent haut le drapeau catholique français au sud, au sud-est et au nord des collines de l'Orignal. D'autres colonies franco-canadiennes se fondaient dans le même temps un peu plus au nord ouest.

Voici d'abord Saint-Hubert, situé sur la rivière Pipestone, entre Whitewood et la Montagne de l'Orignal, fondée par des fils de famille de France, généralement éleveurs qui cédèrent à des fils de simples paysans venus de France et de Belgique.

Nous trouvons ensuite Wolseley sur la grande ligne de Montmartre avec Lac Marguerite un peu au sud; ces deux derniers centres formés au début avec des émigrants venus de France. Citons encore Qu'Appelle Nord et c'est tout ce que nous pouvons trouver à l'est de Régina.

A l'ouest de cette ville absolument rien qui révélât la présence de quelques colons franco-canadiens si ce n'est l'établissement de quelques métis au sud de Swift Current au Lac Pelletier et loin au sud, au fond d'une immense solitude, la paroisse métisse de Willow Bunch qui devait devenir avec le temps le centre si actif de colonisation que nous pouvons voir maintenant.

Que se passait-il dans le même temps du côté de Prince-Albert, au nord de la Province; nous sommes moins bien renseignés sur ce point.

Cependant en y regardant de très près, nous trouvons là quelques petites maisons métisses tout autour de Batoche qui ont été comme des points d'attraction pour les colons catholiques de langue française qui jugèrent à propos d'aller s'établir au nord de la Saskatchewan.

Il s'est produit dans cette province ce qui s'était déjà produit au Manitoba; les fils de la prairie sans y songer y ont été presque partout comme les éclaireurs de la colonisation catholique française.

N'auraient-ils que cela en leur faveur ces coureurs des prairies qu'ils auraient par là mérité beaucoup pour la grande cause française tant au Manitoba qu'en Saskatchewan ainsi qu'en Alberta dans le district d'Edmonton et Saint-Albert.

Les débuts de la colonisation franco-canadienne en Saskatchewan furent lents, les apôtres de cette oeuvre furent des missionnaires qui firent de leur mieux pour attirer, chacun vers ses missions, des catholiques de langue française sans repousser ceux d'autres langues auxquels du reste ils faisaient le meilleur accueil. Cependant les appels de ces missionnaires étaient loins d'être entendus comme ils auraient dû l'être. L'Europe française ne connaissait pas alors la fertilité de nos prairies de l'Ouest, et c'est à peine si l'on en causait un peu dans la grande province catholique française du Bas-Canada.

Si le courant qui portait nos catholiques français de Québec vers les Etats-Unis, avait été tourné énergiquement dès 1870, ou tout au moins dès 1890, du côté de l'ouest du Canada, l'état de choses au point de vue catholique et français serait tout autre dans nos prairies que celui que nous pouvons voir aujourd'hui.

Nous serions partout la grande majorité des catholiques de ces régions et probablement la bonne moitié de la population totale et l'avenir ne pourrait manquer de nous revenir définitivement, à bref délai, grâce à la magnifique natalité de notre race au Canada.

Il faut reconnaître pourtant que les cris d'alarme des missionnaires français parvenaient parfois à se faire entendre, et c'est ainsi que de temps à autre à partir de 1870 il nous arrivait avec parcimonie, de ci de là des émigrants de la province de Québec. Les uns nous venaient conduits comme par la main du missionnaire, les autres un peu par curiosité et parfois par hasard.

Une fois arrivés, ces nouveaux venus très surpris de la richesse de nos plaines, ne manquaient pas d'en parler dans leurs lettres à leurs compatriotes du Bas-Canada. Ces lettres laissaient généralement incrédules les gens d'en bas, cependant la curiosité de quelques uns était piquée, et voulant se rendre compte par eux-mêmes de l'état des choses dans les prairies de l'Ouest, ils entreprenaient le voyage à leur tour peu à peu.

A l'appoint encore faible de Québec, commença à s'ajouter, vers 1887-88, celui de l'Europe française. La France et la Belgique et même la Suisse commencèrent à envoyer au Canada quelques uns de leurs enfants chaque année.

En Belgique ce fut le Luxembourg pauvre qui entra le premier dans la voie, tandis qu'en France c'était la Lorraine qui donnait le premier exemple. Les premiers arrivés très clair semés en appelaient d'autres un peu moins rares et ceux-ci à leur tour d'autres en plus grand nombre.

Le hasard avait décidé du départ des premiers et c'est ainsi que d'un heureux hasard sortait peu à peu une poussée d'émigration de plus en plus appréciable de France et de Belgique vers nos prairies de l'Ouest, vers le Manitoba d'abord puis vers la Saskatchewan et vers l'Alberta ensuite.

A vrai dire, si les gens de nôtre race montraient peu d'empressement à venir habiter nos prairies, ceux des autres races à leur tour ne paraissaient pas non plus montrer une ardeur bien vive sur ce sujet comme il est facile de s'en convaincre au moyen du tableau suivant:

En 1896 arrivaient au Canada 21,716 émigrants.

En 1901 arrivaient au Canada 67,379 émigrants.

En 1906 arrivaient au Canada 189,064 émigrants.

En 1911 arrivaient au Canada 350,374 émigrants.

En 1912 arrivaient au Canada 395,804 émigrants.

Avant l'année 1896 le chiffre de l'immigration canadienne oscillait sur la base de 15,000 à 20,000 individus par année. C'est seulement à partir de 1896 que le mouvement s'anime sérieusement. Il atteint déjà 67,000 individus en 1901 et 189,000 en 1906, pour sauter au chiffre de 350,000 en 1911 et à celui de 400,000 en 1912.

Quel était le chiffre de la population catholique française de la Saskatchewan actuelle en 1900, l'année qui sépare la période de colonisation lente l'avec la période de colonisation très active?

Il se trouvait tout au plus alors 3,000 catholiques de langue française dans la Saskatchewan sud (diocèse actuel de Régina) et à peu près autant dans la partie nord de la Province qui comprend le diocèse de Prince Albert.

Treize années se sont écoulées depuis cette époque. Durant ce temps, quantité de missionnaires s'imposaient le labeur d'aller prêcher au loin la bonne nouvelle de la colonisation catholique. Les uns parcouraient les villes et les campagnes du vieux Québec; d'autres poussaient jusqu'aux Etats-Unis, d'autres enfin traversant les mers en France et en Belgique les richesses fermières de l'Ouest Canadien, et les étonnantes facilités que les plus pauvres y trouvaient pour s'y tailler de magnifiques propriétés.

C'est à partir de ce moment que les campagnes de la Saskatchewan virent arriver des colons de langue française non plus de loin en loin et par petits paquets; mais très souvent et parfois par centaines à la fois.

C'est ainsi qu'en moins de 13 années les colons de langue française passaient du chiffre de 3,000 à celui de 15,000 individus pour le nouveau diocèse de Régina et du chiffre de 3,000 à celui de 11,000 pour le diocèse de Prince Albert.

Ils sont l'élément catholique dominant dans le diocèse de Régina et ils ne le cèdent un peu qu'aux Allemands et aux Ruthènes catholiques dans le diocèse de Prince Albert.

Constatons en terminant que l'établissement de tous ces colons s'est fait avec une grande méthode; l'on a évité avec soin l'éparpillement de nos gens, on les a groupés solidement en district ou tantôt ils forment la majorité et tantôt sont en passe de le former.

De cette façon il leur sera plus facile de maintenir la pratique de leur langue maternelle contre les premiers assauts de l'ennemi qui sont toujours les plus redoutables. Ils pourront ainsi se soutenir mutuellement dans le bon combat pour le triomphe de nos traditions nationales par le maintien de notre belle langue française.

J. Gaire, ptre.

CONTRE LES POURBOIRES

Le sénat discute actuellement un projet de loi qui, s'il est adopté, fera disparaître l'habitude un peu trop enracinée et encombrante du pourboire.

D'aucuns trouveront ce projet masquin et chiche. "On est libre de donner un pourboire ou de n'en pas donner", diront-ils. C'est la raison de l'opposition du sénateur Lavergne à ce projet de suppression de l'habitude du pourboire. Elle pourrait être invoquée en faveur de toutes ces coutumes qui ont du bon à leur début mais qui dans la suite se transforment en abus.

Et le pourboire est certainement de celles-là. C'est un chose agréable que de récompenser celui qui vous sert ou vous aide. Aussi longtemps que cela ne devient pas exorbitant et ne frise pas la vulgaire exploitation du client.

Le pourboire fait aujourd'hui partie de nos moeurs. Ce n'est pas ce que nous avons de mieux. C'est presque une plaie. Comme le disait le sénateur Cloran, il est devenu pour nombre de garçons d'hôtel un moyen de "pomper" le client. Il citait l'expérience assez typique d'un sénateur dans la ville de Toronto. Deux convives venaient de quitter une table voisine de la sienne. Le garçon qui les avaient servi vint trouver celui qui servait le sénateur et lui montrant une pièce de cinquante sous ajouta dédaigneusement: "C'est tout ce que ces pingres m'ont donné comme pourboire". Et l'autre de répliquer: "Bah! ils sont tous les mêmes". On en appelait à l'insolence sous le nez du sénateur pour lui extorquer un bon pourboire.

Le sénateur Casgrain s'est prononcé contre le projet pour une raison qui ne manque pas de piquant et d'intérêt.

"Beaucoup de serviteurs, affirme-t-il, doivent acheter le droit de servir. Leur salaire est fait des pourboires reçus. Ainsi le garçon qui reçoit les chapeaux à l'hôtel Freeman à Montréal a d'abord dû verser $100 pour obtenir ce poste nullement rétribué".

Ce qui est acquis, c'est que souvent des garçons d'hôtel ont quitté le métier avec une jolie aisance.

L'INVASION ORIENTALE

Un contingent de cinq cents hindous se dirige vers Victoria et tentera de pénétrer en Colombie Anglaise. Il n'est guère probable qu'il y parvienne mais le gouvernement fédéral n'en est pas moins très inquiet. Ces immigrants se heurteront à deux décisions gouvernementales qui leur fermeront toute porte d'entrée en Colombie Anglaise. La première prohibe la venue en Colombie Anglaise, pour une période de six mois, de tout ouvrier blanc, jaune ou noir. Si elle ne se peut appliquer dans le cas actuel, si ces cinq cents immigrants indous prouvent qu'ils ne sont pas des ouvriers, il faudra que le gouvernement recoure à la seconde mesure exigeant tout immigrant oriental qu'il vienne directement de son pays.

Il est à peu près certain que ce contingent indou devra rebrousser chemin, porta-t-il sa cause jusqu'au Conseil Privé. Quoiqu'il arrive, le problème demeure, tout aussi complexe qu'à la première heure. Les promoteurs de l'immigration indoue sont riches, tenaces et ne se résoudront pas facilement à se voir fermer les portes de toutes les colonies britanniques. Nés citoyens britanniques, élevés dans la tradition britannique, instruits dans les collèges anglais, il leur semble souverainement illogique et contraire à toutes leurs conceptions de la citoyenneté britannique de se voir nier le droit d'émigrer dans une autre colonie anglaise, de se fixer dans une des terres de l'empire dont ils font partie.

* * *

Si ce problème de l'immigration orientale n'avait pas sa répercussion dans l'Inde, la plus populeuse des colonies anglaises, la solution s'en trouverait de beaucoup facilitée. De quelque côté qu'on l'envisage, il se montre insoluble. De la part des colonies anglaises hostiles à l'immigration indoue, il y va de leur existence. Les flots de l'immigration indoue ne tarderaient pas à submerger la population actuelle de ces pays. D'un autre côté, comme permet de le constater le Congrès National Indien tenu à Londres la semaine dernière, l'Indou s'oppose à la négation par la Colombie Anglaise, la Nouvelle Zélande, l'Afrique du Sud et l'Australie de son droit de citoyen britannique et plus particulièrement de l'exercice de ce droit en dehors des frontières de son pays.

De part et d'autre, il y a toutes les raisons possibles de ne pas désarmer, de s'obstiner dans le conflit.

LA DUPLICITE AMERICAINE

Au lendemain de la saisie de Vera Cruz par les troupes américaines, nous avons rappelé à nos lecteurs qu'au fond de la question mexicaine se trouvaient les intrigues de la finance américaine. Un président qui ne veut plier devant les rois de l'or américain et plus spécialement devant les rois du pétrole se voit en butte aux attaques de rebelles soudoyés par la finance américaine, s'approvisionnant d'armes en territoire américain et s'y réfugiant quand la situation se fait trop menaçante. C'est l'intrigue et la perfidie américaines qui jettèrent à bas le vieux Porfirio Diaz dont le vigoureux gouvernement avait su donner une fois la prospérité et une paix relative au Mexique. C'est la même intrigue américaine qui a armé contre Huerta les bandits Zapata, Villa et Carranza.

Si Huerta dit vrai, dans un récent interview donné au correspondant du *Daily Telegraph*, de Londres, non-seulement les Américains auraient muni les rebelles d'armes et d'argent mais ils leur auraient de plus fourni de nombreux soldats.

"Des compagnies entières d'Américains ont combattu, affirme Huerta, à Torréon sous les ordres de Villa. Plus de deux cents cadavres d'Américains ont été trouvés à Gomez Palacio, Cierdo et d'autres endroits. Les vêtements tachés de sang et les pièces d'identité des soldats américains ont été conservés."

Ce qui est certain, c'est que d'une manière ou d'une autre, les Américains ont fomenté des troubles au Mexique et favorisé les rebelles.

Les accusations et les dénonciations de leur conduite ne viennent pas seulement de Huerta et des correspondants des journaux d'Europe. Elles se font entendre aux Etats-Unis mêmes, en plein Congrès.

"La plupart des révolutions de l'Amérique centrale et du sud sont tramées par de grandes compagnies des Etats-Unis", déclarait il y a trois semaines un représentant de la Pennsylvanie au Congrès siégeant à Washington. Et proposant une enquête sur la participation de financiers américains aux troubles, aux insurrections et aux révolutions qui agitent depuis quelques années le Mexique et les petites républiques voisines, ce même représentant ajoutait: "La première chose à faire pour empêcher les révolutions qui éclatent si fréquemment dans les pays de l'Amérique latine serait d'adopter des mesures énergiques pour qu'elles ne soient point organisées aux Etats-Unis ou aidées pécuniairement par les américains.

"On a ouvertement déclaré que les compagnies pétrolières exploitant les gisements mexicains avaient été mêlées à la révolution Madero contre Porfirio Diaz et qu'elles sont maintenant derrière la rébellion dirigée par Carranza et Villa contre Huerta.

"Il est grand temps d'adopter des mesures devant empêcher que ces révolutions soient tramées dans notre pays."

L'A. C. J. C. AU MANITOBA

Si la propagation de l'A. C. J. C. a été si lente au Manitoba, c'est ou bien que l'on n'en voyait pas l'opportunité, ou que ceux à qui il incombait de la répandre, croyant que la direction efficace d'un groupe de jeunesse requérait des loisirs et des aptitudes spéciales et ne les trouvant pas chez eux, n'ont osé rien faire. Nous répondrons aujourd'hui à la première objection.

L'opportunité de l'A. C. J. C. a été reconnue par Notre Saint-Père le Pape lui-même, qui le 1er janvier 1905, l'approuvait en ces termes: "Nous nous unissons de bon coeur avec tout le vénérable épiscopat canadien dans l'approbation de l'Association Catholique de la Jeunesse, laquelle sous les auspices du Sacré-Coeur, s'est proposé de former, par le moyen de la prière, de l'étude et de l'action, des catholiques professant leur foi avec courage." Et Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface dans ses encouragements à l'Association naissante disait: "Allez donc de l'avant, chers jeunes gens, qui commencez la *grande oeuvre* destinée à protéger et à revendiquer au besoin tout ce qui est justement cher aux catholiques et aux vrais patriotes dans notre cher Canada."

Cette opportunité nous paraîtra surtout évidente, si nous osons nous avouer que de nos jeunes gens il ne suffit plus de faire de bons garçons quelconques, mais une génération virile, professant un catholicisme intégral, animée d'une foi vive qui la pousse à l'action fructueuse et à la lutte chaque fois qu'elle verra le bien à faire ou une position à défendre. Curés des villes et des campagnes, demandons-nous ce que peut faire notre jeunesse à la sortie de l'école et des collèges. Est-elle alors suffisamment préparée à jouer son rôle dans la société? Sa foi est-elle solidement affermie, et connaît-elle assez les devoirs politiques qu'elle aura à remplir bientôt? Au lieu de la laisser se désoeuvrer, exposée qu'elle est aux mauvaises lectures, aux périls du théâtre, de la buvette et des fréquentations louches, n'importe-t-il pas de lui créer des lieux de réunion, où les plus jeunes pourront se délasser honnêtement et, les plus âgés, se livrer à l'étude? N'y a-t-il pas certaines questions de sociologie auxquelles il faudrait l'initier? A la campagne, le cultivateur est-il assez progressif, connait-il les conditions nouvelles où doit se mettre une paroisse pour lutter efficacement contre l'usure, la cherté de la vie, pour développer certaines industries, faire avancer la colonisation, etc? Que de questions opportunes le groupe français manitobain n'a-t-il pas à solutionner, et la jeunesse ne doit-elle pas se faire un devoir de les étudier tout spécialement, elle qui doit répondre de l'avenir de la race?

Et maintenant l'A. C. J. C., oeuvre de formation personnelle, n'est-elle pas toute désignée avec sa triple devise, piété, étude, action, pour enrégimenter la jeune génération et la préparer avec plus de succès que par le passé à la défense de nos intérêts religieux et nationaux?

L'A. C. J. C. dans l'Est a bien mérité de nos compatriotes et l'on ne compte plus les services qu'elle a rendus par exemple à la cause de la tempérance, à celle de l'éducation et de la langue française. Les oeuvres sociales lui doivent d'importantes fondations: elle a inauguré les retraites fermées, propagé les caisses populaires, fondé des conférences saint Vincent de Paul et coopéré grandement au mouvement général dans la province de Québec. La des oeuvres de paroisses partout jeunesse manitobaine a là une devancière zélée; qu'elle se hâte donc de se constituer en groupes de cette société bienfaisante pour l'imiter et se signaler elle aussi par ses nobles initiatives.

BIBLIOGRAPHIE

Sommaire

"Le Cantique du Doux Parler", *La Direction du "Bulletin"*.

Le mot "stock".

Notre français et leur français, *Antoine*.

Hockey, Hocquet ou Gouret? *Charles Daveluy*.

La forêt (Poème), *W. Chapman*.

Le respect de la langue.

Les livres, *Adjutor Rivard*.

Au service des intérêts français:

I. Ce qui se dit dans la presse: —En faveur du "Ralliement catholique et français".—Fêtons le 24 juin.—L'expansion frnçaaise en Ontario.—Quelques résultats de l'enseignement bilingue.—L'importance du français.—Nécessité de la survivance du français.—L'étiage moral du Canada français.—L'organisation française en Saskatchewan.

II. Ce qui se fait chez nous:—Une propagande modèle.—La Saskatchewan française va aussi de l'avant.—La colonisation au Manitoba.—En Louisiane "L'Abeille" vivra!—Les nôtres dans la Nouvelle-Angleterre. — Conquêtes françaises en Acadie, *A. D.*

Bulletin bibliographique, *A. R.*

Lexique canadien-français (suite), *Le Comité du Bulletin*.

Questions et réponses, "*Le Bulletin*".

Rédaction et administration: *La Société du Parler Français au Canada*, Université Laval, Québec. Abonnement: Deux piastres par an; au numéro, 20 sous.

LE HOME RULE POUR L'ECOSSE

L'idée du gouvernement autonome fait son chemin, même au parlement impérial. L'Irlande n'a jamais été plus près de voir se réaliser ses longs espoirs d'autonomie politique. Dans l'âpre discussion qu'a provoqué l'hostilité des unionistes, on a vu maintes et maintes fois surgir l'idée du "home rule" pour les autres parties de la Grande Bretagne. On a même parlé d'un régime fédératif qui donnera un gouvernement autonome à l'Ecosse, à l'Angleterre et au pays de Galles. Un premier pas vient d'être fait dans cette voie. Un député libéral a soumis au parlement anglais un projet de "home rule" pour l'Ecosse. L'Ecosse n'aurait qu'une seule chambre avec 140 députés. Ce projet a été discuté par les Communes Anglaises la semaine dernière.

Rien ne sera fait cette année et même d'ici de nombreuses années. Mais le grain est jeté en terre. Tôt ou tard, il devra germer,

VILLAGES INONDES

Dans la région du Yukon.

Tacoma, Wash., 20.—D'après certaines dépêches envoyées de Fairbanks, Alaska, l'inondation de ce printemps, la plus considérable dans l'histoire de cette région, aurait causé des dommages incalculables le long du fleuve Yukon, en détruisant presque entièrement les villes, les villages et les camps de mineurs qui y étaient construits.

On croit que le Fort Yukon a été complètement emporté par la violence des eaux, qui se sont élevées à des endroits jusqu'à environ cent pieds de hauteur.

Seattle, Wash., 20.—Une dépêche de Fairbanks, Alaska, annonce que la débâcle causa des dommages inouis sur le Yukon, jeudi, à Circle City. Toute la ville a été presque entièrement emportée, les magasins et les édifices du gouvernement furent endommagés par la glace. Les pertes totales s'élèvent à $25,000.

DRAME MYSTERIEUX

Une Américaine est trouvée mourante dans un train

Florence, 21.—Une Américaine, que l'on croit être Mme Flavelle, de Chicago, a été trouvée mourante dans un train, lorsqu'il entra en gare d'Arezzo. Le train allait de Florence à Assisi.

La victime, frappée d'une balle à la tempe droite, a été transportée dans un hôpital. Dans une poche de sûreté placée sous sa jupe, on trouva une lettre de crédit de $1,300 d'une banque de Chicago dont une partie avait été touchée. On ne trouva ni sac-à-main, ni billet de chemin de fer, ni lettres pour compléter l'identification, mais une étiquette à bagage portant le nom de "Mrs Flavelle" a été ramassée et sur la banquette on a trouvé une carte de visite tachée de sang et portant l'inscription "Miss Blanche Marie Harcourt".

A l'hôpital la blessée reprit suffisamment connaissance pour répondre à quelques questions qui ne purent confirmer son identité. Elle dit être montée dans le train à Florence et être restée seule dans son compartiment. Son assaillant est un jeune Italien qui entra dans le compartiment, tira sur elle et la dévalisa. La victime se dit âgée de 60 ans et mariée.

On croit que l'attentat eut lieu dans le tunnel d'Arezzo.



Photo copyright, 1914, by American Press Association.

Les Américains hissent le drapeau de leur république sur les murs de Vera Cruz dont ils viennent de s'emparer. C'est la première fois que pareil incident se produit depuis 1847. A cette époque le drapeau américain avait de nouveau flotté pour marquer la conquête de Vera Cruz par les troupes américaines qui devaient bientôt s'emparer de Mexico.

LES HORREURS MEXICAINES

Une lettre de l'ancien ambassadeur américain à Mexico.

Washington, 21.—La politique mexicaine du président Wilson est vivement critiquée dans une lettre de M. Henri Lane Wilson, ancien ambassadeur à Mexico, qui a été lue hier, au sénat de Washington, par M. Smith, sénateur du Michigan.

M. Henri L. Wilson dit, dans cette lettre, que les "horreurs, sacrifices, atrocités et dangers" auraient pu être évités si le président des Etats-Unis avait reconnu Huerta.

"Dès les premiers mois de la présidence de M. Wilson, écrit l'ambassadeur, j'ai conseillé la reconnaissance du gouvernement Huerta sans condition.

"J'avais fait la même recommandation au gouvernement du président Taft, en février, et je puis déclarer, sans crainte de contradiction, que le président Taft était prêt à reconnaître le gouvernement Huerta; il n'a ajourné cet acte qu'en raison du délai apporté par le gouvernement mexicain au règlement de certains différends depuis longtemps en suspens.

"En recommandant de reconnaître Huerta, j'étais inspiré par l'intérêt bien entendu des Etats-Unis et par des considérations humanitaires.

"Le mouvement, révolutionnaire actuel n'était, à ce moment-là, qu'un tout petit nuage à l'horizon. En agissant promptement, notre gouvernement eût, à mon avis, évité les horreurs, les sacrifices, les atrocités et les dangers qui ont suivi."

M. TAFT ET LE MEXIQUE

Il croit que les Etats Unis n'auraient pas du soutenir les rebelles.

New-York, 20.—M. William Taft, ancien président des Etats-Unis, a prononcé un discours, hier, à l'occasion de la célébration du Peace Sunday.

M. Taft a donné son avis au sujet des affaires mexicaines.

L'ancien président n'a que peu d'espoir dans les résultats de la conférence de médiation, bien qu'il reconnaisse que c'est un pas important que l'on a fait vers le règlement à l'amiable des conflits futurs en Amérique.

M. Taft est d'avis qu'il n'y a pas de pression populaire en faveur d'une politique militaire à laquelle le gouvernement ne puisse résister. Les citoyens sont résolus à faire leur devoir, même s'il faut faire la guerre, mais en ce moment ils ne montrent guère d'enthousiasme pour la guerre.

"Je pense, dit l'ancien président, qui si, au cours de l'année dernière, nous n'avions pas prêté directement notre appui à l'une des parties en présence, nous ne serions pas maintenant si près de l'intervention et de la guerre."

M. Taft estime que si la guerre venait à éclater, il faudrait employer 400,000 hommes pendant deux ou trois ans et dépenser un million de dollars par jour.

En terminant, l'ancien président a demandé à tous les Américains d'aider M. Wilson dans ses efforts pour conserver la paix.

LE CANAL DE PANAMA

La première cargaison passe de l'Atlantique au Pacifique.

Panama, 18.—La partie du canal traversant la tranchée de Cucuracha, est enfin achevée et aujourd'hui à onze heures du matin, une cargaison de 1,500 tonnes de sucre venant d'Hawaï, à destination de New-York, répartie sur trois chalands, traînés par un remorqueur a traversé le canal dans toute sa longueur.

Ce sucre provenait du bateau "Alaska" de la Compagnie hawaïenne-américaine, ancré à l'entrée du canal, côté du Pacifique et sera chargé sur le bateau "Orégon" appartenant à la même compagnie, à l'entrée de l'Atlantique pour être expédié à New-York.

Les premières traversées du canal seront effectuées par des chalands transportant des denrées commerciales et non pas par un bateau de la flotte américaine comme on l'avait généralement supposé.

AVEC LES COMBATTANTS

Des femmes mexicaines font feu sur les rebelles

Estancion Amargos (Mexique) via El Paso, 21.—Les femmes qui suivent chaque armée mexicaine ont pris une part importante au combat de Zartuche, dimanche dernier.

Comme les soldats fédéraux descendaient en foule d'un train, quelques femmes s'emparèrent et brisèrent des caisses renfermant des munitions et apportèrent des cartouches aux fédéraux sans craindre les balles des constitutionnels.

D'autres grimpèrent sur les toits des wagons, prirent les fusils des blessés, les chargèrent et firent feu sans hésiter et en montrant tout le sang-froid de vieux vétérans.

Six femmes firent des efforts désespérés pour amener un canon sur un wagon plat et tirer sur les troupes constitutionnelles, mais elles ne purent s'en servir car les fédéraux se rendirent et les constitutionnels montèrent sur les escaliers donnant accès aux wagons pour pouvoir mieux répondre aux balles qu'on leur envoyait.

ENCORE LES SUFFRAGETTES

Elles allument un incendie près du pavillon royal.

Aldershot, 20.—Le pavillon royal, dans lequel le roi Georges et la reine Marie séjournent au milieu des troupes, a été entouré, un peu après minuit, par les flammes. Les buissons environnant la résidence royale avaient été incendiés.

La police croit que cet incendie est l'oeuvre des suffragettes.

L'alarme fut aussitôt donnée dans tout le camp et on commença à combattre l'incendie.

L'eau est abondante dans le voisinage, mais les sabres des cavaliers furent d'un grand secours en abattant rapidement les buissons enflammés.

Les suffragettes ont montré dernièrement beaucoup d'activité dans les environs du camp depuis l'arrivée du roi et de la reine, et quand les souverains quittèrent leur pavillon aujourd'hui, deux femmes se précipitèrent au-devant de leur voiture en agitant une bannière portant l'inscription de :"Votez pour les femmes!"

LES EXPLOITS DE VILLA

Il fait exécuter de nombreux officiers fédéraux

Washington, 21.—Des dépêches officielles ont donné de nouveaux détails sur le combat qui a eu lieu à Paredon, il y a quelques jours, entre les fédéraux et les constitutionnels, et qui s'est terminé par l'exécution de nombreux officiers fédéraux.

M. Bryan et d'autres personnages officiels faisant partie du département d'Etat ne s'apprêtent pas à commenter les exécutions sanguinaires qui ont suivi la bataille de Paredon, mais en général on ajoute foi au rapport du général Villa, qui a été confirmé par la dépêche reçue au quartier général des constitutionnels, rédigée en ces termes:

"Les fédéraux qui avaient évacué Monclova et s'étaient réunis aux avant-postes qu'ils avaient à Paredon, étaient au nombre de 5,000.

"Le combat a eu lieu entre dix heures et midi. L'ennemi a été complètement mis en déroute; huit cents soldats ont été faits prisonniers. On s'est emparé de trois trains complets de 600,000 cartouches, de neuf pièces de campagne, de sept canons et de leurs affûts et d'une grande quantité d'armes.

"On croit que les généraux Arturo Alvarez et Ignacio Munoz ont été tués.

"Le général Ozorno et un grand nombre d'officiers ont été fusillés. Nos pertes ont été relativement de peu d'importance. Le commandant en chez et ses officiers se sont battus courageusement, selon leur habitude. Ils ont envoyé une colonne composée de quatre brigades à Zectuche, station qui se trouve sur la ligne de Saltillo, pour empêcher les fédéraux d'y entrer."

M. Bryan, secrétaire d'Etat, rendu perplexe par le contenu de cette dépêche, s'est rendu ce matin, de bonne heure, à la Maison Blanche, et a eu avec le président Wilson un long et sérieux entretien. Il a quitté avec précipitation le bureau de M. Wilson en refusant de répondre aux questions qu'on lui adressait.

Si la nouvelle de l'exécution des prisonniers par Villa a jeté un froid à Washington, bien plus inquiétantes sont les dépêches qui viennent d'annoncer la détermination prise par Villa d'expulser du Mexique tous les Espagnols, aussitôt que les constitutionnels auraient renversé Huerta, et d'exécuter ceux qu'il a déjà désigné comme ennemis "de son parti", à Mexico.

Déjà, dans de nombreuses occasions, le département d'Etat s'est vu forcé de demander à Carranza et Villa de vouloir bien respecter la vie et les propriétés des Espagnols faits prisonniers par les rebelles et habitant Torréon, Chihuahua et autres villes.

Parfois, on avait fait droit à la demande du département d'Etat, parfois on n'y avait pas apporté la moindre attention.

Le ministre des affaires étrangères à Madrid, a préparé une quantité de réclamations auxquelles il sera fait droit quand la guerre sera terminée.

Pour avoir pris en main la cause des rebelles, les Etats-Unis seront jusqu'à un certain point tenus moralement à faire régler toutes ces réclamations.

Quant à M. Bryan, il n'est pas encourageant pour lui de penser que les Espagnols sont encore exposés à de nouveaux outrages de la part de Villa.

VILLA VICTORIEUX

Il remporte une importante victoire près de Saltillo

Estacon Amargos, 19., via El Paso, 20.—Villa, à la tête de 4,000 constitutionnels, a remporté la première bataille sérieuse livrée autour de Saltillo. Il a battu, à Paredon, 4,500 fédéraux qui battaient en retraite de Monclova et se dirgeaient sur Saltillo.

Les troupes fédérales ont été dispersées. La victoire de Villa a empêché la jonction de cette colonne à la garnison de Saltillo qu'elle devait renforcer. Villa s'est également emparé d'une grande quantité de munitions qui auraient été d'un grand secours à la ville assiégée.

Les pertes des constitutionnéls ont été de 16 tués et de 29 blessés; les fédéraux ont eu 29 hommes tués et plus de 80 blessés. Les constitutionnels ont fait, en outre, 900 prisonniers et se sont emparés de neuf canons et d'une grande quantité de munitions de toutes sortes, ainsi que de cinq trains destinés au transport des troupes.

* * *

Juarez,, 20.—Un télégramme officiel adressé à Carranza par Villa dit:

"Les généraux Miguel Alvarez et Ignacio Munoz sont tombés sur le champ de bataille. Le général Osorno et plusieurs officiers fédéraux ont été exécutés."

Parlant du combat de Zertuche, Villa dit dans son rapport:

"Un général et son état-major composé de trente-deux officiers ont été également faits prisonniers. Ils ont été exécutés sur-le-champ."

Les districts miniers de l'état du Colorado ont été depuis trois mois le théâtre de grèves violentes où périrent plus d'hommes, de femmes et d'enfants que dans l'intervention américaine au Mexique. Les grévistes, la plupart d'origine étrangère, sont en difficultés avec Rockefeller, le roi du pétrole. L'état a dû envoyer contre eux des troupes qui les ont tout simplement mitraillés tuant près de deux cents hommes, femmes et enfants et brûlé le camp où ils vivaient. De nombreuses menaces de mort ont été proférées contre le millionnaire Rockefeller. Ce dernier a dû aposter des gardes à sa résidence.

La partie supérieure de la gravure fait voir un groupe de grévistes. Dans le bas, nous voyons Brown, l'organisateur des unions de mineurs.



Les aqueducs de Vera Cruz constituent l'une des plus fortes positions stratégiques autour de la ville. Le feu des canons qu'on y peut installer commande toute la région environnante. Le général mexicain Maas comprenant la valeur de cette position y installa des troupes. On voit, dans la gravure ci-dessus, des canonniers américains dirigeant une violente canonnade sur les positions mexicaines. Cette vue a été prise par un photographe qui, dédaignant le danger, a traversé le champ de bataille afin d'obtenir un bon point de vue.

Département des patrons



6662

Ce patron présente une jolie blouse surplis avec col uni auquel peut s'ajouter une fraise. L'avant se termine en insertions ou fronce aux épaules. Le corps de la blouse déborde sur les bras. Les manches peuvent être longues ou courtes et sont unies et amples. La jupe est en quatre morceaux et ferme sur le devant. Ce costume comprend aussi une ceinture d'un très joli modèle.

Le patron No. 6,662 est pour mesures de buste de 34 à 44 pouces. La grandeur moyenne demande 4⅛ verges d'un tissu de 40 pouces de largeur.

Ce patron peut être obtenu en envoyant dix sous au bureau de ce journal.

6646

Nous avons ici pour nos petits enfants un vêtement qui ferme sur le devant et n'a pour tout ornement que deux insertions, l'une de chaque côté. Le col est légèrement ouvert avec large collet qui peut s'enlever. Les manches sont du genre ordinaire. Ce costume se fait de toile, gingham, et de beaucoup de tissu qui se lavent.

Le patron No. 6,646 est pour enfants de 2, 3 et 4 ans. La grandeur moyenne demande 2 verges d'un tissu de 36 pouces de large.

Ce patron peut être obtenu en envoyant dix sous au bureau de ce journal.

NOTRE COUPON.

Département des patrons, La Liberté, B. P. 3151—

Veuillez trouver ci-inclus .... sous en retour desquels vous m'enverrez:

No............ Grandeur..........

Nom ....

Rue No. ....

Ville ....

Province ....

Note.—Un délai d'au moins dix jours doit nous être accordé pour l'expédition du patron.

DANS LE MONDE

LE SOUVERAIN D'ALBANIE

Déjà sa vie est en danger

Durazzo (Albanie), 24 mai.—On a fait débarquer des soldats d'infanterie de marine de différents pays qui se trouvaient à bord des bateaux ancrés dans le port de cette ville pour protéger le prince Guillaume d'Albanie, qui le 21 février avait accepté le trône de ce pays.

Sa vie est menacée par la haine existant entre Essad Pacha, ancien commandant de l'armée turque à Scutari et les autres membres du ministère.

Essad Pacha a été arrêté et conduit, lui et sa famille à bord d'un navire de guerre autrichien.

CONSPIRATIONS CONTRE VILLA

Mystérieuses conférences de généraux rebelles.

Juarez, 23 mai. — Parmi les dernières nouvelles annoncées aujourd'hui, une des plus importantes est que le général Manuel Chao, qui gouverneur militaire de

soit avec fracas la veille du 1er novembre 1913, va être enfin remplacé. La maison Vennat, qui reçut la commande du nouveau battant, vient de le recevoir; c'est le plus gros de toute l'Amérique: il pèse 1,000 livres et mesure 8 pieds 4 pouces. La cloche à laquelle il est destiné, pèse 26,000 livres. Le battant sort de la fonderie Amédée Bollee, au Mans, France. En même temps que ce fameux bourdon sont arrivés 7 cloches: une pour l'église Saint-Irénée de Montréal, trois pour S. Félicité, Matane, une pour Québec, et trois pour S. Anaclet, Rimouski.

LES TRIBULATIONS D'UNE COMMANDE DE SAUCISSES

L'empereur d'Allemagne doit se soumettre à la loi.

Berlin, 21.—Les tribunaux de Berlin viennent de décider, dit le "Daily Telegraph", que les lois visant le repos dominical ne pouvaient être violées, même pour le service de l'empereur.

Il s'agissait d'une commande de saucisses et de jambons qui avait été faite, un dimanche matin, par le département des cuisines de



Pendant que les délégués de l'Argentine, du Brésil et du Chili discutent à Niagara Falls des conditions de paix entre les Etats-Unis et le Mexique, on n'en continue pas moins à se préparer activement dans la capitale mexicaine à la résistance. La gravure ci-dessus représente des troupes mexicaines. Elles s'entraînent. Toutes ont déjà servi sous les ordres de Huerta.

Chihuahua avait été destitué par Villa, se trouve actuellement à Parral, Etat de Chihuahua, et a eu une longue conférence avec le général Luis Herrera, commandant cette section.

Le général Chao était supposé être à Saltillo où Villa lui avait ordonné de se rendre après l'avoir menacé de le destituer, si l'on en croit les journaux.

Pendant plusieurs jours le bruit a couru que les ennemis que Villa avait parmi les constitutionnels complotaient de le renverser après la bataille de Saltillo.

On avait raconté que le général Maclovio Herrera allait être placé à la tête de l'armée qui s'avançait sur Mexico; enlevant ainsi à Villa la gloire de s'être emparé de la capitale, et l'éliminant de la présidence à laquelle il pouvait aspirer.

Le général Chao est, dit-on, fort irrité, et aurait menacé de tout faire contre Villa pour le renverser.

Le long entretien qu'il a eu avec le général Luis Herrera, frère du général Maclovio Herrera, jette un certain jour sur cette histoire.

LE BOURDON DE NOTRE DAME

Une cloche de 26,000 livres.

Montréal, 20.—Le "gros bourdon" de Notre-Dame, qui se bri-

l'empereur à un charcutier de Potsdam.

Le charcutier, recevant la communication téléphonique de la bouche même du boucher de la cour, n'hésita pas un seul instant et, en dépit des lois, envoya par un livreur cycliste les marchandises demandées. Ce livreur fut arrêté par la police.

Le fournisseur impérial invoqua pour sa défense qu'il avait agi d'après l'article "Travail pour l'exécution immédiate de ce qui est d'intérêt public" et dit que les provisions qu'il avait livrées devraient servir à la réception des dignitaires de la cour.

Le tribunal répondit que les dignitaires de la cour pouvaient être traitées avec autre chose que des saucisses et du jambon, et que les cuisines impériales devraient se munir de provisions pour le dimanche comme le fait toute bonne ménagère: ensuite que l'empereur n'occupait aucune position exceptionnelle devant la loi. Le charcutier fut condamné à cinq marcs d'amende.

Il y a des juges à Berlin!

Evidemment il ne ferait pas bon à des ministres comme Caillaux, Monis et d'autres d'aller essayer d'acheter ces gens-là et de leur faire rendre non des jugements mais des services.

BECKER EST COUPABLE

Son second procès se termine par un verdict de culpabilité.

New-York, 22.—Le jury a déclaré pour la seconde fois le lieutenant de police Becker coupable du meurtre de Rosenthal dont il fut l'organisateur. Ce meurtre eut lieu il y a deux ans et révéla à notre population toute la corruption qui régnait dans le département de police. Ce fut le commencement d'une ère de réforme.

Becker a été trouvé coupable de meurtre au premier degré. Il n'y a qu'un pardon ou une intervention de la Cour d'Appel pour l'empêcher de suivre sur la chaise électrique les quatre meurtriers de Rosenthal exécutés dernièrement. Le jury a jugé que ces quatre assassins étaient les agents de Becker.

Un scrutin a suffi aux jurés pour leur révéler qu'ils étaient unanimes dans le verdict qu'ils allaient rendre. Le président du jury a pleuré en annonçant la culpabilité de Becker. Il en fut de même pour plusieurs des autres jurés, mais cette compassion ne les empêcha pas d'accomplir leur devoir.

L'avocat de Becker a annoncé qu'il en appellerait immédiatement au verdict du jury. Avant de retourner au pénitencier de Sing-Sing où il sera exécuté, Becker a eu une entrevue avec sa femme et ses frères.

Ému très violemment en s'entendant trouvé coupable pour la seconde fois, Becker reprit rapidement plein empire sur lui-même.

Becker est devenu catholique depuis son premier procès.

LE MEURTRE PAR PITIE

Un instituteur allemand tue sa femme malade

Berlin, 20.—Le drame qui vient de se dérouler à Hersberg (Silésie) a ramené une fois de plus la question de savoir si nous sommes libres de nous enlever la vie.

M. Timme, instituteur à Hersberg, après avoir tué sa femme, a tenté de se suicider.

Il a raconté à la police que sa femme souffrait tellement d'un cancer, que, pendant plusieurs semaines, elle l'avait supplié de mettre fin à ses souffrances, ce qu'à la fin il s'était décidé de faire, essayant ensuite de se suicider.

On a trouvé sa femme morte dans son lit. Quant à lui il s'était fait d'horribles blessures.

S'il guérit, il restera aveugle, les blessures qu'il s'est infligé lui ayant abîmé la vue.

TRIPLE MEURTRE DANS L'OHIO

L'auteur du crime est un jeune homme de 18 ans.

Ironton (Ohio), 20.—Un triple meurtre a été commis hier soir à Greasy Ridge, à vingt-cinq milles d'Ironton, par un jeune homme de dix-huit ans, du nom de Harley Beard.

Les victimes sont M. Robert Massie, âgé de 45 ans, sa soeur Mary, âgée de 46 ans et leur mère, Mme Nevey Massie, âgée de 80 ans.

Beard a été arrêté aujourd'hui à Chicago et a avoué son crime. Avec un calme parfait, il a raconté comment il l'avait accompli.

—J'allai travailler chez les Massie au mois de septembre dernier, dit le jeune meurtrier. Je travaillai tout l'hiver et tout marchait à peu près bien, quoiqu'on me traitât assez rudement en particulier Robert.

"Lundi dernier vers 3h. 30 ou 4 heures, Mary et moi nous attelâmes la voiture pour Robert qui allait à Ironton ou à Arlington, pour y acheter des meubles.

"Mary me suivit ensuite dans ma chambre et comme je lui disais de sortir, une querelle éclata. Sa mère survint et m'adressa des reproches. Je répliquai que je n'étais pas en faute, mais elle ne voulut pas m'écouter.

"Vers onze heures du soir, Robert revint et Mary lui raconta alors à sa façon ce qui s'était passé. Robert ne dit pas grand'chose ce jour-là, mais mercredi dans l'après-midi, tandis que je réparais une palissade, il essaya de me frapper avec une hache. J'évitai le premier coup, mais le second m'atteignit. Robert disait qu'il voulait me trancher la tête."

Le meurtrier a raconté ensuite que la querelle recommença un peu plus tard à la maison. S'armant alors d'un pieu, Beard en frappa Robert Massie à la tête. La soeur de la victime étant venue au secours de son frère, subit le même sort et le jeune homme s'en alla ensuite frapper la mère. Après quoi, pendant que ces victimes n'étaient pas encore mortes, il leur trancha la gorge avec un rasoir.

Le shérif du comté d'Ironton dit que son meurtre accompli, Beard pilla la maison de ses maîtres emportant vingt dollars et deux montres en or. Il s'en fut alors prendre le train pour Chicago.

COMBAT FATAL A 164 PERSONNES

Nègres et Indiens aux prises à la Nouvelle-Orléans

Nouvelle-Orléans, Louisiane, 20.—Une dépêche annonce que soixante-quatre nègres et plus de cent indiens ont été tués sur l'une des plantations de la "United Fruit Company" au Guatemala.

Le nègre Clarence Williams, qui travaillait sur la plantation Tenahuena, s'était attiré la haine des indiens par ses prouesses au jeu de dés. Il avait de cette façon gagné tout l'argent et la fille d'un indien.

Or cette fille était aimée par l'un de ses compatriotes, Christofo Zurello, qui voulait l'épouser.

Mais le nègre ne consentit pas à céder l'indienne que Zurello prit seule et à qui il coupa les poignets. La jeune fille avant de mourir, put dénoncer son bourreau et le conflit éclata entre les noirs et les Indiens. Les nègres et les indiens se sont battus pendant trois jours.

A TAMPICO

La tyrannie sous le règne des rebelles

Washington, 20.—Agissant suivant leur tactique habituelle, les constitutionnels, aussitôt qu'ils se furent rendus maîtres de Tampico ont fait demander à la chambre de commerce de payer sans réplique une "généreuse rançon" ou mieux, tribut aux soldats de Villa et de Carranza.

On refusa de payer et l'on peut juger de l'épouvante des étrangers par le fait que les Hollandais, qui jusqu'alors n'avaient pas abandonné leurs propriétés où se trouvent de nombreux puits de pétrole et sont situés dans les environs de Tampico, se sont réfugiés effrayés sur un navire de guerre hollandais ancré à l'embouchure de la rivière.

Si les étrangers ont couru les plus grands dangers, aussi longtemps que les Carranzistes ont attaqué la ville, les soldats de Huerta ont fait de leur mieux pour les protéger ainsi que leurs propriétés.

Les Carranzistes ont vaincu les fédéraux et se sont emparés de la ville et des environs.

Ils ont assuré l'administration de Washington qu'ils sauraient faire respecter les étrangers et défendre leurs propriétés, mais en même temps ils essaient de mettre en quelque sorte les étrangers à l'amende en exigeant d'eux des rançons ou les forcent à leur prêter de l'argent.

Cela cadre tout à fait avec les moyens employés par les soldats de Carranza ou de Villa. C'est ainsi qu'ils avaient agi à Durango quand ils s'emparèrent de la ville il y a quelque temps. Ils s'emparèrent de suite d'une somme de 350,000 francs en or appartenant à des Anglais, ce qui a formé le sujet d'une réclamation adressée la semaine dernière à M. Bryan, ainsi que d'autres par les représentants des puissances étrangères. C'est ainsi que l'Espagne a réclamé le remboursement d'une somme de 10,000,000 de francs pour ballots de coton appartenant à des Espagnols dont Villa s'était emparé.

La manière incorrecte dont Villa et ses partisans agissent et son retour constant à ses anciennes habitudes de bandit sont pour le secrétaire d'Etat la cause d'ennuis multiples et de troubles de tous genres.

Les troupes du gouvernement mexicain défaites par les troupes rebelles doivent fuir et abandonner la ville de Nuevo Laredo. Elles fuient en détruisant tout sur leur route, ne laissant que le désert devant les rebelles vainqueurs. Laredo est un belle ville mexicaine, bien construite et riche d'un fort commerce. Les troupes du gouvernement y ont mis le feu en s'en retirant. Les rebelles n'ont pu y pénétrer parce que l'incendie avait gagné tous les quartiers. Toute la ville a été la proie des flammes qui ont fait leur oeuvre destructrice sans rencontrer la moindre résistance. Laredo se trouve tout près de la frontière mexicaine.

La partie supérieure de cette gravure montre l'incendie dévorant la ville tel que vu des lignes américaines. Dans la partie inférieure, nous voyons une rue principale de Laredo après la fin de l'incendie. Pas une maison n'a été épargnée.

CHRONIQUE AGRICOLE

LA PRODUCTION DU LAIT

(*Suite.*)

Une autre bonne gelée qui peut être employée en mélange avec le lait se prépare de la façon suivante:

Prendre une partie de graine de lin pure, moulue, deux parties de farine de blé d'Inde, finement moulue, blutée, deux parties de gruau d'avoine finement moulu, bluté; bien mélanger le tout, faire bouillir et laisser reposer pendant douze heures sous couvercle. Commencer avec un huitième de livre par jour pour des veaux d'un mois; pendant tout le mois précédent on aura donné du lait entier sans aliments solides. Augmenter la quantité de moulée à mesure que le veau avance en âge, mais sans jamais dépasser une demi-livre par jour.

En sus de la gelée de graine de lin ou de la moulée que nous venons de décrire, on peut donner un peu de son sec ou d'avoine ronde. Commencez avec de très petites quantités. Il est très bon également de donner très tôt au jeune veau un peu de foin de trèfle.

Quand on n'a pas de lait écrémé à sa disposition, on peut se servir de petit lait. La gelée de graine de lin s'emploie de la même façon avec le petit lait qu'avec le lait écrémé.

Quand on n'a ni lait écrémé ni petit lait, on peut élever les veaux sur du "thé de foin". On fait bouillir du trèfle haché ou même du mil dans l'eau jusqu'à ce que l'on ait obtenu une forte décoction. C'est le thé de foin. On remplace le lait entier par ce thé absolument comme on remplace le lait par le lait écrémé. On se sert également des mêmes aliments supplémentaires mais en quantité un peu plus forte.

Le lait écrémé doit être donné doux au moins pendant quelque temps. Si, cependant, il est à prévoir qu'il sera aigre par moments, il vaudra mieux changer graduellement au lait aigre et donner le lait aigre continuellement. Il en sera de même du petit lait.

Les loges des veaux seront tenues scrupuleusement propres. Elles doivent être chaudes en hiver et fraîches en été, mais sèches en tout temps.

En suivant les instructions générales que nous donnons ci-dessous, on est à peu près sûr de réussir.

1. Traitez les veaux avec douceur.

2. Assurez-vous que la nourriture, les seaux, les auges et les loges sont toujours absolument propres.

3. Faites très graduellement tous les changements dans l'alimentation. Ceci comprend tous les détails qui se rapportent à la nourriture: température, richesse du lait, lait doux ou lait aigre, quantité, moment des repas, etc.

4. Ne donnez que de la nourriture saine. Nourrissez régulièrement, en quantité suffisante, mais sans excès.

APPAREIL NOURRISSEUR

Nous avons essayé sur la ferme un certain nombre d'appareils-nourrisseurs de diverses sortes, mais nous les avons abandonnés après un essai concluant. La meilleure méthode à suivre est d'apprendre au veau à boire, puis de lui donner sa nourriture—toujours à la température et à l'acidité convenables—dans un seau propre, placé de telle façon que le veau puisse avoir aisément accès au contenu, mais tenu fermement en place et protégé pour que le veau ne puisse y mettre les pieds. Les nourrisseurs sont plus exposés à se déranger et à se salir que les seaux. En outre notre expérience nous a appris qu'ils exigent plus de travail.

ATTACHES POUR LES VEAUX

Quand on tient plusieurs veaux ensemble dans une loge il est nécessaire de les attacher pour tenir en place pendant qu'on leur donne à boire et pendant quelque temps après.

Le meilleur mode d'attache est probablement le carcan. On place le carcan de façon à ce que le seau qui contient la nourriture puisse être tenu fermement en place devant le veau. Il faut veiller à ce que chaque veau ait bien la portion qui lui revient, et qui sera donnée dans un seau séparé.

EAU ET SEL

A part la nourriture, qui doit être de la quantité et la qualité voulue il faut également fournir aux veaux beaucoup d'eau et une quantité modérée de sel. Souvent les veaux souffrent du manque d'eau. Si l'on ne peut en tenir constamment devant eux, on devra leur donner l'occasion de boire au moins deux fois par jour. L'eau offerte doit être potable, c'est-à-dire pas trop chaude quand il fait chaud et pas trop froide quand il fait froid. La meilleure façon de fournir le sel est de le donner sous forme de pierre. Une pierre de sel déposé dans la mangeoire ne coûte pas grand'chose et entretient la santé des animaux.

SELECTION DES GENISSES

Chaque année, et dans tous les troupeaux, certaines vaches doivent être réformées, c'est-à-dire enlevées du troupeau, soit pour cause de vieillesse, soit pour cause de faible production. On devrait se faire une règle de toujours les remplacer par des animaux qui leur soient supérieurs. Nous avons déjà dit que le cultivateur devrait s'efforcer d'élever sur sa propre ferme les animaux nécessaire au maintien ou à l'augmentation de son troupeau. Il les choisira dans la progéniture de ses meilleures vaches. Il n'y a pas de certitude absolue que toutes les génisses provenant des meilleures vaches du troupeau seront aussi bonnes laitières que leurs mères, mais il y a de bonnes chances qu'elles leur ressemblent.

Mais il ne suffit pas de bien choisir les génisses. Il faut encore les bien nourrir. Il est absurde de croire que des génisses mal nourries dans leur jeunesse feront de bonnes vaches. Sans doute le cultivateur doit s'attacher à composer une bonne ration à aussi bon marché que possible, mais celui qui prétend économiser en donnant à ses animaux une ration mauvaise ou insuffisante court invariablement à un échec, quelle que soit la branche de l'élevage dans laquelle il est engagé.

SOINS ET ALIMENTATION

Le veau cesse d'être veau pour devenir génisse vers le sixième ou septième mois de son existence. Le traitement que l'on donne à la génisse à partir de cet âge jusqu'au moment où elle met au monde son premier veau a une très grande importance. La vache peut être bonne ou mauvaise laitière suivant les soins qu'elle a reçus. On suppose généralement que les génisses peuvent se tirer d'affaire elles-mêmes à partir du sixième mois jusqu'à deux ans ou deux ans et demi, tandis qu'en réalité elles exigent beaucoup de soins et d'attention pendant cette période. Il faut tout d'abord une nourriture appropriée et abondante, des logements confortables, du bon foin de luzerne ou de trèfle, un peu de bonne paille fine, des racines, betteraves à sucre ou de l'ensilage et une petite quantité, disons une livre à une livre et demie, d'un mélange de deux ou plus des aliments suivants: son, farine de tourteaux de lin, avoine, farine de gluten, farine de pois; voilà des aliments qui conviennent à cette époque. Le son ou l'avoine doivent toujours former partie de la ration de grain.

Les veaux d'automne peuvent être mis au pâturage en juin à condition que l'herbe soit abondante non seulement au printemps mais tout l'été. Il est important, à tout âge, de les abriter contre le chaud soleil de l'été, mais cette attention s'impose surtout dans le cas des génisses ou des jeunes bêtes de moins d'un an.

Les génisses doivent être saillies à l'âge de 21 mois environ pour qu'elles puissent donner leur premier veau à l'âge de deux ans et demi. L'âge de la reproduction varie suivant le développement de l'animal. Si la bête est exceptionnellement forte et très développée on peut, sans lui faire tort, la mettre au taureau à dix-huit mois; si elle est plutôt en retard dans son développement on fera mieux d'attendre jusqu'après l'âge de deux ans.

J. H. Grisdale.

Ferme Expérimentale,
Ottawa, Ont.

Il n'y a guère de poltrons qui connaissent toujours toute leur peur.

* * *

On donne des conseils, mais on n'inspire point de conduite.

LA BOUCHERIE DES LIONS

On m'avait signalé dans l'Atlas, raconta Jeanmaire, un réseau de cavernes qui ne pouvaient manquer de me mettre l'eau à la bouche. J'y fus, avec deux grands diables de Kabyles: nous explorâmes quelques trous et quelques grottes de belle envergure, de beaucoup inférieurs, toutefois, aux terres souterraines que j'avais visitées en France. Nous peinions depuis plusieurs semaines, lorsqu'il arriva une catastrophe: un écroulement de rocs enterra mes Kabyles, avec tout leur fourniment; je me trouvai seul, dans un endroit particulièrement sauvage. C'était une manière de petit plateau, qui surplombait, de toutes parts, une véritable île de l'air d'où je n'aurais pu m'évader qu'avec une provision de cordes. La veille, il était relié au reste du système, du côté de l'Orient: l'écroulement venait d'en faire un refuge inaccessible pour les aigles. Je n'avais pour toute ressource qu'un piolet, dix à douze mètres de cordes, un couteau-poignard, une carabine,—mais pas de cartouches: peu de minutes avant l'accident, j'avais gaspillé deux coups sur une panthère. Les Kabyles emportaient mes munitions en même temps que divers instruments scientifiques et tous les comestibles. Le soir approchait: j'avais faim et j'avais soif. Après le crépuscule, le froid se manifesta en même temps qu'une mauvaise brise dans un ciel terriblement constellé.

La nuit fut désagréable: je gelais. Le jour fut plus désagréable encore: je rôtissais... Plus de cent heures s'écoulèrent sans que j'eusse découvert un moyen quelconque d'évasion. Il existait bien une grosse crevasse, au centre de l'île, mais où conduisait-elle? A plusieurs reprises déjà je l'avais explorée, au péril de mes jours. Chaque fois, je m'étais arrêté devant un trou d'ombre, un trou d'enfer, qui vraisemblablement se terminait en cul-de-sac. Pourtant, j'essayai d'y descendre, à l'aide de ma corde et de mon piolet; il me fut impossible d'atteindre le fond. Je tentai aussi de faire des signaux, dans l'espérance d'attirer des Kabyles. Le soir, j'allumais un brasier d'herbes sèches. Personne ne vint. Et quand on serait venu? Il n'était pas plus facile d'accéder au petit plateau que d'en descendre! Il eût fallu un outillage spécial, que ne possédaient pas les sauvages bougres qui végètent les solitudes désertiques...

La faim, la soif, après quatre jours, je commençais à devenir fou. Le cinquième jour, j'entrepris une nouvelle exploration de la crevasse et j'eus un peu plus de chance: une corniche se rencontra sur une des murailles, qui me donnait un nouveau point de départ. J'accrus considérablement ma descente et découvris un corridor en pente rapide, mais praticable, où je m'engageai. Un nouveau trou se présenta: j'y dardai la lueur de ma petite lampe à incandescence. Il était abrupt et funèbre. Je m'y risquai pourtant et, après plusieurs échecs, j'atteignis le fond. La chance—si on peut appeler cela de la chance—voulut qu'il se présentât un deuxième couloir. D'abord en pente assez douce, il finit par se déceler fort roide et par se hérisser de pointes... J'avançais tout de même. La fièvre me brûlait les os; je me moquais du danger. Une faible lueur apparut en bas; je hâtai les opérations, et, à quelques mètres du but, je dégringolai. Quand j'essayai de me remettre debout, j'avais très mal à la cheville droite; pour avancer, il me fallait ou sauter à cloche-pied ou ramper à trois pattes.

Le fond où je me trouvais était plutôt large. Une lumière pénombrée y pénétrait par une fente où un homme aurait pu passer "en faisant la limande", d'autant plus qu'elle s'élargissait suffisamment, vers le haut, pour permettre l'insertion du crâne... Au moment où je clopinais vers cette fente, un grondement sourd, un rauquement plutôt, se fit entendre... Deux petits foyers phosphorescents apparurent... et je discernai une structure sur laquelle il n'y avait pas à se méprendre: une lionne!... Malgré la faim, la soif, la fièvre, j'eus un bon frémissement. Mais je me rassurai vite: d'évidence, la féline ne pouvait m'atteindre; la fente était trop étroite pour son large poitrail... Après un recul, je la regardai face à face et je ne tardai pas à apercevoir, tout près d'elle, deux jolis lionceaux...

* * *

Cinq minutes plus tard, c'est à peine si je songeais au formidable voisinage. Quelque chose de plus fauve, de plus carnivore qu'une lionne, me rongeait les entrailles, et je rôdais dans mon trou, à la recherche d'une autre issue. Je ne tardai pas à la découvrir. Elle était basse et assez large; elle me conduisait dans une deuxième salle, où, soudain, j'entendis le ruissellement de l'eau. Ce fut d'abord un tel choc de joie que je faillis choir. Puis, comme je ne voyais rien, un désespoir homicide m'envahit...: Tout de même, je finis par découvrir un filet d'eau dans le creux d'une roche, et je goûtai une volupté comme je n'en goûterai évidemment jamais une seconde!

Ma soif étanché, la faim ne tarda pas à jouer le grand premier rôle: il y avait plus de cent douze heures que je ne m'étais pas mis une bouchée de substance comestible entre les molaires!...

Je rentrai dans la première salle, attiré par la vie qui palpitait derrière la fente, si féroce que fût cette vie. D'abord, l'obscurité régna, car j'avais éteint ma lanterne pour ne pas gaspiller l'essence. Bientôt, une lumière rasa obliquement le repaire des fauves. Cette lumière s'accrut: je vis distinctement la lune, faiblement écornée, en face de la haute caverne. Presque en même temps, la lionne se dressa et gronda longuement. Une silhouette massive apparut, un colosse seigneur à la grosse tête, qui traînait une proie. Ainsi posée devant l'astre, magnifiquement sulptée par les rayons, la bête évoquait la force triomphante, la force implacable et superbe des anciens âges. Mais cette évocation me laissait insensible. Ce n'était pas le grand lion qui me faisait battre le coeur; c'était sa proie. Je la guettais avec frénésie... Quand le félin s'avança vers sa femelle, quand il déposa le bouquetin égorgé près des lionceaux, je fus saisi d'une telle émotion que, d'abord, il me fut impossible de faire un geste... Ma respiration était arrêtée, un brouillard flottait devant mes prunelles... Tout à coup, l'instinct m'envahit. Il m'envahit tout entier, il éteignit l'intelligence comme l'ouragan éteint une torche... J'avançai mon piolet dans la caverne des lions et je le rabattis avec une précision farouche. La pointe acérée s'enfonça dans la carcasse, et, avant que le lion et la lionne fussent revenus de leur surprise, j'attirais la proie, je la faisais passer de leur caverne dans la mienne...

La bête était chaude encore; je suçai le sang qui coulait de ses plaies avec une férocité ardente et triomphale, tandis que les lions rugissaient épouvantablement.

* * *

Pendant cinq jours encore, je demeurai dans les entrailles du sol. J'avais bien découvert une fissure qui donnait sur une grotte, mais elle était trop étroite. Il me fallut travailler d'arrache-pied pour l'élargir. Heureusement, j'avais une provision de viande. Quoiqu'elle fût crue, et vers la fin, un peu faisandée, je vous prie de croire que je la consommais sans dégoût! Lorsque je parvins enfin à l'air libre, et surtout lorsque j'eus atteint un village kabyle, un grand attendrissement me saisis: je me jurai, hors le cas de légitime défense, de ne jamais tirer sur un seigneur à la grosse tête.

J.-H. Rosny, aîné.

LE CHOLERA EN ROUMANIE

Un pays où les médecins ne sont pas en faveur.

L'intervention du choléra sur le théâtre de la guerre balkanique a fait beaucoup plus que celle des puissances pour la signature de l'armistice. C'est que la terrible épidémie faucheuse d'hommes ne distinguait pas entre les combattants. Elle a même passé les frontières. Plusieurs cas auraient été signalés à temps en Italie. En Roumanie, on a dû prendre de très sérieuses mesures pour circonscrire le fléau.

La lutte est facile dans les villes. Elles devient particulièrement délicate dans les campagnes, parce que les paysans, ignorants et superstitieux, refusent de suivre les conseils qu'on leur donne et de se laisser soigner.

Il est peu de pays en Europe où l'état sanitaire laisse autant à désirer qu'en Roumanie. La durée moyenne de la vie, au lieu d'atteindre quarante-huit ans comme en Scandinavie, ou même quarante ans comme en France, ne dépasse pas vingt-cinq ans dans les campagnes.

C'est surtout parmi les enfants en bas âge que la mort exerce ses ravages. A peu près partout ils sont victimes d'une fièvre maligne qui sévit à l'état endémique. La variole et l'angine diphtérique font aussi beaucoup de victimes parmi les enfants au-dessous de cinq ans qui fournissent à eux seuls la moitié des morts, d'après les statistiques.

Le manque d'hygiène et une mauvaise nourriture en sont les causes. Le paysan roumain très religieux observe de très longs jeûnes. Il arrive que pendant des mois entiers les oignons et la *mamaglia* forment toute sa nourriture. Cette épaisse bouillie, faite avec une grossière farine de maïs, ressemble à la *polenta* des Italiens et remplace le pain. Les paysans roumains qui ne sont pas riches ignorent du reste presque complètement la viande. Beaucoup n'ont jamais mangé de boeuf et on ne tue de porcs que le 20 décembre, jour de la saint Ignace qui est la fête populaire là-bas.

L'institution de médecins communaux en améliorant l'hygiène générale n'a pas encore diminué d'une façon bien considérable la mortalité infantile. Il faudra bien des années avant que les rudes et naïfs paysans roumains consentent à suivre les conseils qu'on leur donne.

Non seulement ils n'en tiennent pas compte, par négligence, mais ils se méfient des médecins. On l'a bien vu dernièrement quand ceux-ci, redoutant les ravages que le choléra pouvait faire dans une population souvent visitée par les épidémies, ont voulu isoler rigoureusement les malades et barrer la marche au fléau.

Les mesures prophylactiques employées contre le choléra sont assez simples mais il faut les suivre sévèrement. Les médecins roumains insistèrent donc pour que les habitants des campagnes fissent bouillir leur eau. Ils leur conseillèrent encore de la couper avec une solution de sulfate de cuivre. Le vin devait être chauffé à 60o et bu dans des verres flambés. Le linge des malades devait être lavé soigneusement à part. Avant de se servir d'une chemise ou d'une blouse, il fallait les plonger dans l'eau bouillante. Enfin tout le monde devait se laver plusieurs fois par jour la figure et les mains avec de l'eau bouillie additionnée d'acide phénique.

Les bergers et les agriculteurs roumains, qui portent presque tous une barbe inculte et ne se lavent pas régulièrement les mains tous les jours, regardèrent les médecins de travers.

"Ils veulent nous empoisonner, pensèrent-ils, avec ces saletés qui donnent un mauvais goût à notre eau ou à notre vin."

D'aucuns allèrent jusqu'à prétendre que ceux de leurs parents atteints du choléra et dirigés rapidement sur les hôpitaux y avaient été tués par les médecins.

La lutte contre l'épidémie devenait difficile dans ces conditions. On résolut donc de protéger les paysans malgré eux.

Dès qu'un cas suspect était signalé dans un village, celui-ci était gardé militairement et aucun habitant ne pouvait en sortir pour communiquer avec les gens des environs. Beaucoup de villages sont encore bâtis en bois, le toit des maisons étant formé de lattes. Une cabane sur pilotis sert de grenier et chaque petite propriété est close par une palissade de bois. Il fut donc facile de garder les paysans chez eux, en quarantaine, jusqu'à ce que tout danger eût disparu. Et les soldats furent mieux accueillis que les médecins, car ils sont les enfants du peuple.

Jacques Cézembre.

L'HIVER EN ALASKA

Un phénomène des plus curieux est signalé des rivages canadiens du Pacifique.

Sous l'action d'une brusque et violente baisse de la température, la mer se congela soudain dans les parages de l'Ile du Prince-de-Galles, en Alaska, et à l'époque (25 mars) où ces eaux étaient fréquentées par d'innombrables bancs de harengs.

La très grande majorité des poissons furent tués par le froid.

Quelques jours plus tard, un vapeur, le "Northland", qui passait au large de l'île, dut naviguer à travers un amoncellement extraordinaire de cadavres accumulés à la surface de la mer.

Le capitaine, M. Simon Brunn, et ses officiers, estiment à "2,000 milliards" le nombre des harengs morts de froid qui couvraient la mer sur une superficie de six lieues carrés!

La marée a déposé sur les plages de l'île des millions de poissons morts. Par endroits, ils forment une épaisseur de huit à dix mètres!

Plaignons les habitants de l'île du Prince-de-Galles! Après s'être gorgés de harengs, ils apprendront, dès les premières chaleurs du printemps, à maudire une providence trop généreuse!

EN PROVINCE

ST-LOUIS GUILBERT

Oh! le joli petit village que celui de Saint-Louis; il est charmant en vérité dans son cadre de verdure et de poésie et l'on y goûte la douceur et le charme de vivre tout en louant le Seigneur d'avoir doué ce coin de terre d'un site à la fois enchanteur et reposant, et il semble qu'en répandant sur le monde ses bienfaits sans nombre, en semant les doux attraits de la nature si belle, Il eut voulu laisser là la trace divine de sa main créatrice. Je suis certaine, lecteurs inconnus, si vous aviez le privilège de connaitre les bois de Saint-Louis et sa jolie petite rivière, que vous viendriez en grand nombre en goûter le charme. Vous y trouveriez des coeurs affables et accueillants.

Saint-Louis est situé à 33 milles au nord de Winnipeg, entre Winnipeg Beach et la capitale.

* * *

Il était cependant un certain foyer où l'on ne goûtait pas la douceur de vivre dans sa pleine intensité et comme on doit le goûter dans un bien aussi charmant; c'est qu'un oiseau manquait au nid. Le vent de la maladie avait soufflé et avait emporté, sans pitié, la mère loin de ses petits oiselets: la gaieté était partie sur ses ailes mais le Bon Dieu dans Son infinie bonté ne voulut point que ses dernières fussent à jamais brisées; aussi lorsque le ciel fut redevenu beau et serein, il l'a remis sur le chemin du nid familial.

Qui pourrait dire les cris d'allégresse et l'hymne de joie qui l'accueillirent au nid! Mon style est un peu énigmatique, mais mon coeur n'aurait pu trouver de comparaison plus délicieuse pour apprendre aux lecteurs le départ de Mme Guilbert pour Saint-Boniface, voyage motivé par son mauvais état de santé, et pour exprimer le bonheur causé par son retour, accompagnée de sa jeune fille Melle Juliette, enfant bien-aimée.

* * *

La semaine suivante, alors que la maison était encore pleine du suave parfum de joie apporté par ce double retour de la famille Guilbert se réjouissait de nouveau par l'arrivée à Saint-Louis d'un prêtre français; missionnaire au Canada, M. Raoul Giroire, accompagné de sa cousine Melle Lucienne Adien, venant tous deux de Paris. Que de douces impressions échangées en famille!

* * *

Nous avons eu récemment la visite de notre nouveau curé, le Rév. M. l'abbé Tétrault, qui remplace à Selkirk et au Lac du Bonnet le Rév. M. Bélanger qui fut si regretté. L'espérance a succédé à la tristesse; c'est un père qui nous est rendu. Nous espérons trouver en ce digne Pasteur celui qui fut si unanimement regretté et si aimé de tous ses paroissiens, le Rév. M. Bélanger.

* * *

Nous avons eu également le plaisir d'avoir parmi nous M. Bernuy, sous-gérant de la Banque Northern Crown de Saint-Boniface, qui est venu passer quelques jours de congé à la "Villa de la Bienvenue", chez la famille Guilbert. Il a conservé un bon souvenir du petit village et surtout de ses promenades en bateau sur la jolie rivière Netley.

* * *

Madame St-Louis est venue passer la journée du lundi 4 mai avec ses enfants et amies au cottage "Versailles", sa résidence d'été.

* * *

M. Archie St-Louis, qui était reparti pour Winnipeg, est arrivé de nouveau à Saint-Louis le 9 courant, avec un de ses bons amis, M. Théo. Guérin. Leur société nous a procuré l'avantage d'entendre de la musique: un quatuor assez harmonieux: M. Guérin et Melle J. Guilbert, piano; Melle Adien, mandoline; M. Archie St-Louis, clarinette. Ils sont descendus dans un petit cottage situé non loin de la "Villa de la Bienvenue", dans le tranquillité. Ils étudient le français.

* * *

Une agréable surprise nous a été faite hier au soir par l'arrivée inattendue de M. Howard Walters, fils du Dr Walters de Winnipeg, arrivant d'Edmonton. Ce fut pour tous et un chacun une agréable visite. Il retrouve dans les personnes de MM. St-Louis et Gunn des amis et camarades d'enfance.

Pinson d'outre mer et Fauvette.

ST-CLAUDE

La Société Saint-Jean-Baptiste à sa réunion du 10 mai a procédé à l'élection des officiers pour 1914. Ont été élus:

Président: M. A. Salvail.
Vice-président: M. A. Jacques.
Trésorier: M. B. Bélanger.
Sec. correspondant: M. J. Martin.
1er organisateur: M. A. Jobin.
2me organisateur: M. Cns de Moissac.

Le Bureau ainsi constitué a préparé pour le 24 juin le programme suivant:

A 10 heures, Grand'Messe en musique suivie de la procession du petit Saint Jean-Baptiste.

Grand banquet à l'hôtel Salvail. Discours des orateurs invités. Courses et jeux divers.

De 6 heures à 7½ heures, repas intime à l'hôtel Salvail.

A 8 heures, séance dramatique. Feux d'artifices.

La Société s'est assurée du concours d'une des meilleures fanfares de la province.

* * *

Les travaux des champs battent leur plein; cependant la plupart des fermiers accordent quelques heures de leur temps au charroi des matériaux qui doivent entrer dans la construction du nouveau presbytère que l'on va élever au coût approximatif de deux mille cinq cents piastres.

* * *

M. C. Arbez est l'heureux père d'une fille baptisée le 10 sous le nom d'Odile.

* * *

M. Bruneau est lui l'heureux père d'un garçon baptisé le 17

Nouvellement mariés: Melle Delia Laurence avec M. Lainé.

FRONT, SASK.

Et les archives du pays conserveront à jamais le souvenir de cette soirée mémorable qui ne peut manquer de marquer une ère nouvelle dans le progrès, le bien-être matériel et l'avancement du pays.

Par les soins et l'initiative de notre jeune et ardent compatriote, M. Aimé Prévost, une réunion avait été organisée afin de fournir à notre député l'occasion de développer son programme électoral ainsi que les améliorations qu'il espère apporter dans l'avenir à notre contrée.

Chemins de fer, lois sur le bétail, distribution d'animaux, sociétés coopératives, routes, drainage, tout fut proposé, discuté et solutionné. Après nous avoir montré les lâches attaques dont il était l'objet de la part de son concurrent, notre député M. Pierce, nous expliqua les rouages de la coopérative et nous exhorta à nous former dans ce sens ainsi que nous le traduisirent si magistralement et d'une façon si claire et si précise nos excellent compatriotes MM. Aimé Prévost et Arthur Lamoureux. C'est alors que notre ami, M. Aimé Prévost, se présenta comme l'admirateur et le champion des idées libérales.

M. Pierce nous avertit ensuite qu'il serait prochainement établi dans le groupement voisin, une grande crêmerie avec l'aide du gouvernement, ce qui, pense-t-il, favorisera énormément l'industrie laitière dans notre contrée.

C'est alors que certains d'entre nous, tels que MM. F. Favien, Leclerc, Beaudry, Marion et plusieurs autres afin de tirer tout l'avantage possible de leurs vaches laitières se décidèrent à se mettre en groupe afin de se procurer un taureau de race du gouvernement.

La discussion roula ensuite sur les routes. Notre jeune ami, M. Aimé Prévost, avec une verve qui lui fait honneur, nous montra ensuite combien à 1½ au sud de chez lui allant de l'est à l'ouest et qui probablement nous servira plus tard; il nous demanda donc de le nommer foreman, afin qu'il puisse nous faire profiter des avantages de son expérience.

Peut-être sa modestie sera-t-elle blessée de ce que nous mettions en relief quelques-unes de ses qualités, mais nous ne pouvons pas rendre d'une autre façon l'enthousiasme qu'il a provoqué parmi nous.

Pour solutionner la question des chars, il fut décidé que des pétitions énergiques seraient faites. Notre député se chargera de nous faire distribuer des feuilles afin d'amener à composition nos récalcitrantes compagnies de chemins de fer.

Somme toute, excellente soirée de travail, grande réunion d'amis qui nous a permis de nous rendre compte que si, "aux coeurs bien nés, la valeur n'attend pas le nombre des années", ceci peut être appliqué à l'organisateur de ce meeting dont le souvenir restera à tout jamais dans nos mémoires.

SAINT-LEON

Le 16 mai notre Rév. Père Curé, accompagné du R. P. Simon, se rendait à N.-D. de Lourdes pour une vêture religieuse chez les Révérendes Soeurs des Cinq-Plaies. Deux jeunes postulantes, Melle Marie Bouderlique, arrivée de France il y a quelques trois ou quatre ans et dont les parents résident actuellement à Saint-Léon, et Melle Alma Durand, de la paroisse de Letellier, qui a pendant plusieurs années suivi les cours au Couvent de Saint-Léon, recevaient le saint habit blanc des Soeurs Chanoinesses des Cinq-Plaies, avec les noms de Soeur Marie Antoinette du Divin Coeur et de Soeur Marie Adélard du Précieux Sang. La vêture fut présidée par le Rév. Père Curé de Saint-Léon délégué à cet effet, pendant qu'un des Pères de N.-D. de Lourdes a donné le sermon de circonstance.

On remarquait au choeur le Rév. M. Boivin, curé de Somerset, M. et Mme Bonderlique, celle-ci malgré une santé un moment ébranlée, a voulu être présente auprès de leur fille, unissant leur sacrifice au sien avec une foi vraiment chrétienne. Plusieurs amis des deux familles et un bon nombre de paroissiens de Saint-Léon, se sont rendus à cette belle cérémonie.

Il est toujours si édifiant de voir des âmes généreuses renoncer au monde pour choisir la meilleure part en se consacrant à Notre-Seigneur Jésus-Christ. Belle vocation que celle de ces âmes d'élite qui se donnent ainsi à Dieu! Belle et sainte vocation que celle de ces jeunes filles qui entrent dans une communauté fervente qui a pour Règle la Règle même de saint Augustin et qui consacrent leur vie à chanter les louanges de Dieu et à servir le prochain conformément aux Constitutions des anciennes Chanoinesses Régulières!

Que Dieu inspire à beaucoup d'âmes la généreuse résolution de suivre un si bel exemple!

ELIE, MAN.

M. l'abbé Martin, de la province de Québec, était de passage ici dimanche dernier. Il est émerveillé de la fécondité des terres manitobaines.

* * *

MM. Dosithé, Alphonse et Henri Bernardin qui étaient allés travailler leurs homesteads à Poule d'Eau sont revenus enchantés de leur travail et de la valeur de leurs lots.

* * *

M. Ed. Bernardin est de retour d'une belle pêche. Il a rapporté une douzaine de brochets.

* * *

Dimanche dernier, M. le curé a annoncé le mariage de M. F. Soucey avec Melle Anna Perreault.

Roman de La Liberté NO. 4

LA TULIPE NOIRE

—Sauvé! évadé! ils l'ont fait fuir.

Et le peuple, resté dans la rue, répétait avec d'effroyables imprécations:—Sauvés! évadés! courons après eux, poursuivons-les!

—Monseigneur, il parait que M. Corneille de Witt est bien réellement sauvé, dit l'officier.

—Oui, de la prison peut-être, répondit celui-ci, mais pas de la ville; vous verrez, van Deken, que le pauvre homme trouvera fermée la porte qu'il croyait trouver ouverte.

—L'ordre de fermer les portes de la ville a-t-il donc été donné, monseigneur?

—Non, je ne crois pas; qui aurait donné cet ordre?

—Eh bien! qui vous fait supposer?

—Il y a des fatalités, répondit négligemment l'altesse, et les plus grands hommes sont parfois tombés victimes de ces fatalités-là.

L'officier sentit à ces mots courir un frisson dans ses veines, car il comprit que, d'une façon ou de l'autre, le prisonnier était perdu.

En ce moment, les rugissements de la foule éclataient comme un tonnerre, car il lui était bien démontré que Cornélius de Witt n'était plus dans la prison.

En effet, Corneille et Jean, après avoir longé le vivier, avaient pris la grande rue qui conduit au Tol-Hek, tout en recommandant au cocher de ralentir le pas de ses chevaux pour que le passage de leur carosse n'éveillât aucun soupçon.

Mais arrivé au milieu de cette rue, quand il vit de loin la grille, quand il sentit qu'il laissait derrière lui la prison et la mort et qu'il avait devant lui la vie et la liberté, le cocher négligea toute précaution et mit le carosse au galop.

Tout à coup il s'arrêta.

—Qu'y a-t-il? demanda Jean? en passant la tête par la portière.

—Oh! mes maitres, s'écria le cocher, il y a...

La terreur étouffait la voix du brave homme.

—Voyons, achève, dit le grand pensionnaire.

—Il y a que la grille est fermée.

—Comment, la grille est fermée! Ce n'est pas l'habitude de fermer la grille pendant le jour.

—Voyez plutôt.

Jean de Witt se pencha en dehors de la voiture et vit en effet la grille fermée.

—Va toujours, dit Jean, j'ai sur l'ordre de commutation, le portier ouvrira.

La voiture reprit sa course, mais on sentait que le cocher ne poussait plus ses chevaux avec la même confiance.

Puis en sortant sa tête par la portière, Jean de Witt avait été vu et reconnu par un brasseur qui, en retard sur ses compagnons, fermait sa porte à toute hâte, pour aller les rejoindre sur le Buytenhoff.

Il poussa un cri de surprise, et courut après deux autres hommes s'arrêtèrent, regardant s'éloigner la voiture, mais encore peu sûrs de ceux qu'elle renfermait.

La voiture, pendant ce temps, arrivait au Tol-Hek.

—Ouvrez! cria le cocher.

—Ouvrir, dit le portier paraissant sur le seuil de sa maison, ouvrir, et avec quoi?

—Avec la clef, parbleu! dit le cocher.

—Avec la clef, oui; mais il faudrait l'avoir pour cela.

—Cocher! vous n'avez pas la clef de la porte? demanda le cocher.

—Qu'en avez-vous donc fait?

—Dame! on me l'a prise.

—Qui cela?

—Quelqu'un qui probablement tenait à ce que personne ne sortit de la ville.

—Mon ami, dit le grand pensionnaire, sortant la tête de la voiture et risquant le tout pour le tout, mon ami, c'est pour moi Jean de Witt et pour mon frère Corneille, que j'emmène en exil.

—Oh! monsieur de Witt, je suis au désespoir, dit le portier se précipitant vers la voiture, mais sur l'honneur, la clef m'a été prise.

—Quand cela?

—Ce matin.

—Par qui?

—Par un jeune homme de vingt-deux ans, pâle et maigre.

—Et pourquoi la lui avez-vous remise?

—Parce qu'il avait un ordre signé et scellé.

—De qui?

—Mais de messieurs de l'hôtel de ville.

—Allons, dit tranquillement Corneille, il parait que bien décidément nous sommes perdus.

—Sais-tu si la même précaution a été prise partout.

—Je ne sais.

—Allons, dit Jean au cocher, Dieu ordonne à l'homme de faire tout ce qu'il peut pour conserver sa vie; gagne une autre porte.

Puis, pendant que le cocher faisait tourner la voiture:

—Merci de ta bonne volonté, mon ami, dit Jean au portier; l'attention est réputée pour le fait; tu avais l'intention de nous sauver, et, aux yeux du Seigneur, c'est comme si tu avais réussi.

—Ah! dit le portier, voyez-vous là-bas?

—Passe au galop à travers ce groupe, cria Jean au cocher, et prends la rue à gauche; c'est notre seul espoir.

Le groupe dont parlait Jean avait eu pour noyau les trois hommes que nous avons vus suivre des yeux la voiture, et qui depuis ce temps et pendant que Jean parlementait avec le portier s'était grossi de sept ou huit nouveaux individus.

Ces nouveaux arrivants avaient évidemment des intentions hostiles à l'endroit du carosse.

Aussi, voyant les chevaux venir sur eux au grand galop, se mirent-ils en travers de la rue en agitant leurs bras armés de bâtons et criant: Arrête! arrête!

De son côté, le cocher se pencha sur eux et les sillonna de coups de fouet.

La voiture et les hommes se heurtèrent enfin.

Les frères de Witt ne pouvaient rien voir, enfermés qu'ils étaient dans la voiture. Mais ils sentirent les chevaux se cabrer, puis éprouvèrent une violente secousse. Il y eut un moment d'hésitation et de tremblement dans toute la machine roulante, qui s'emporta de nouveau, passant sur quelque chose de rond et de flexible qui semblait être le corps d'un homme renversé, et s'éloigna au milieu des blasphèmes.

—Oh! dit Corneille, je crains bien que nous n'ayons fait un malheur.

—Au galop! au galop! cria Jean.

Mais, malgré cet ordre, tout à coup le cocher s'arrêta.

—Eh bien! demanda Jean.

—Voyez-vous? dit le cocher.

Jean regarda.

Toute la populace du Buytenhoff apparaissait à l'extrémité de la rue que devait suivre la voiture, et s'avançait hurlante et rapide comme un ouragan.

—Arrête et sauve-toi, dit Jean au cocher; il est inutile d'aller plus loin; nous sommes perdus.

—Les voilà! les voilà! crièrent ensemble cinq cents voix.

—Oui, les voilà, les traitres! les meurtriers! les assassins! répondirent à ceux qui venaient au devant de la voiture ceux qui couraient après elle, portant dans leurs bras le corps meurtri d'un de leurs compagnons, qui, ayant voulu sauter à la bride des chevaux, avait été renversé par eux.

C'était sur lui que les deux frères avaient senti passer la voiture.

Le cocher s'arrêta; mais quelques instances que lui fit son maître, il ne voulut point se sauver.

En un instant le carosse se trouva pris entre ceux qui couraient après lui et ceux qui venaient au devant de lui.

En un instant, il domina toute cette foule agitée comme une île flottante.

Tout à coup l'île flottante s'arrêta. Un maréchal venait, d'un coup de masse, d'assommer un des deux chevaux, qui tomba dans les traits.

En ce moment le colet d'une fenêtre s'entr'ouvrit et l'on put voir le visage livide et les yeux sombres du jeune homme se fixant sur le spectacle qui se préparait.

Derrière lui apparaissait la tête de l'officier presque aussi pâle que la sienne.

—Oh! mon Dieu! mon Dieu! monseigneur, que va-t-il se passer? murmura l'officier.

—Quelque chose de terrible bien certainement, répondit celui-ci.

—Oh! voyez-vous, monseigneur, ils tirent le grand pensionnaire de la voiture, ils le battent, ils le déchirent.

—En vérité, il faut que ces gens-là soient animés d'une bien violente indignation, fit le jeune homme du même ton impassible qu'il avait conservé jusqu'alors.

—Et voici Corneille qu'ils tirent à son tour du carosse, Corneille déjà brisé, tout mutilé par la tourture. Oh! voyez donc, voyez donc.

—Oui, en effet, c'est bien Corneille.

L'officier poussa un faible cri et détourna la tête.

C'est que, sur le dernier degré du marchepied, avant même qu'il eût touché la terre, le Ruart venait de recevoir un coup de barre de fer qui lui avait brisé la tête.

Il se releva, cependant, mais pour retomber aussitôt.

Puis des hommes le prenant par les pieds, le tirèrent dans la foule, au milieu de laquelle on put suivre le sillage sanglant qu'il y traçait et qui se refermait derrière lui avec de grandes huées pleines de joies.

Le jeune homme devint plus pâle encore, ce qu'on eût cru impossible, et son oeil se voila un instant sous sa paupière.

FANNYSTELLE

Le fils de M. Delphis Levasseur âgé de quelques jours seulement, a succombé la semaine dernière. Les funérailles ont eu lieu mardi matin. Nous offrons nos sympathies à la famille en deuil.

* * *

M. le Curé l'abbé Joseph Poitras est retenu chez lui depuis quelques jours pour cause de maladie.

Nous sommes heureux d'apprendre au public que son état de santé est meilleur ces jours-ci, et avec un repos nous espérons le voir complètement rétabli.

* * *

M. l'abbé Prud'homme, S. Th. D., D.D.C., de l'archevêché, est venu desservir la paroisse pour la grande fête de l'Ascension. Il doit revenir dimanche, car notre curé ne peu pas encore vaquer à ses occupations.

* * *

M. et Mme André, de Saint-Boniface, étaient en promenade ici cette semaine.

* * *

Notre club de balle au champ est organisé, et il doit s'être rencontré ces jours-ci avec l'équipe des "Dakotah". Nous souhaitons du succès aux nôtres.

* * *

MM. Ed. Poirier et Achille Morissette ont visité Haywood cette semaine.

* * *

Mgr Dugas, accompagné de M. Rév. Dufresne, curé de Lorette, Man., étaient en visite au presbytère cette semaine.

* * *

Il me fait plaisir de revenir sur l'article de M. F. Mollot de date récente.

Au dire du dévoué correspondant, il y a dix ans la majorité des paroissiens voulaient l'octroi d'une licence à Fannystelle, de sorte que le monument fut élevé. Mais jetons un regard en arrière, et nous verrons qu'en ce temps là, il y avait des personnes qui étaient contre l'établissement d'une hôtellerie en cetté endroit; et aujourd'hui ce nombre a tellement grossi que la majorité ne veulent plus de licence.

Les idées changent, ce n'est pas la faute de M. Mollot ni la mienne non plus. C'est là la brise de la tempérance qui souffle ici, comme ailleurs.

Il y a longtemps que nous savons que la majorité de nos hôtelliers veulent passer pour des martyrs aux yeux des populations et ils s'efforcent de faire passer pour bourreaux ceux qui travaillent à mettre à néant le règne du whiskey; mais martyrs ils ne sont pas plus que bourreaux nous le sommes.

La question des trottoirs serait vite réglée si l'on mettait en vente la prison et ses dépendances. Nous n'en avons plus besoin du tout; ou encore ça ferait un bon local pour vendre de la crême à la glace dont les revenus pourraient aller à l'entretien de nos trottoirs.

Et pour conclure la présente, je dirai ceci à propos de la question d'indemnité. Nous devrions sans retard consulter le secrétaire de la municipalité à ce sujet.

Je suis, comme par le passé,

Votre dévoué,

Yvonnic.

HAYWOOD

Dans une visite faite à notre petite paroisse M. R. P. Roblin s'est trouvé pris dans un trou de boue avec sa 40 H. P. Il a dû employer des chevaux et automobile pour se tirer de ce mauvais pas. Cela lui fera comprendre la nécessité de fossés d'égoûts dont il a été question pour notre localité.

M. Roblin nous a promis d'en faire. Alors nous n'attendons que l'exécution de son projet pour voter pour lui.

* * *

Au retour d'une veillée, Melle A. L., conduite par M. O. G. s'en allait tranquillement, en contemplant les étoiles, l'esprit dans les nuages, quand tout à coup le cheval qui allait bien, fait un faux pas, et la voiture s'arrête. Comme elle ne s'y attendait pas, elle fut projetée par dessus la roue et se trouva sur sa propriété foncière, ayant labouré de son nez le terrain assez humide en cet endroit. Heureusement que le cheval était très doux. C'est un retraité de... 90, car nous aurions eu un grave accident à enregistrer.

* * *

A Saint-Daniel, petite paroisse d'à côté, un grave accident est arrivé à un jeune homme avec un fusil de chasse. Ayant pris le fusil par le canon pour agacer des petits loups dans leur trou, le coup partit et la balle lui traversa le côté. Il a été transporté à l'hôpital de Carman où il expira le lendemain. Nos condoléances à la famille éprouvée.

G. Ri.

STE-ANNE DES CHENES,

Le 19 de ce mois, un grand nombre de parents et d'amis accompagnaient à l'église paroissiale et de là au champ des morts la dépouille mortelle d'une jeune personne, moissonnée par "la cruelle faucheuse", à 18 ans, l'âge des belles espérances et des beaux rêves d'avenir.

Melle Béatrice Bohémier, enfant de parents très chrétiens, très estimés dans notre paroisse qu'ils habitent depuis un an environ, douée de très belle qualités du coeur et de l'intelligence avait rendu à Dieu son âme pure et innocente le samedi précédent, 16 courant, à l'hôpital de Saint-Boniface.

La nouvelle d'une mort si peu attendue répandait parmi les familles amies de la chère défunte une profonde douleur. La pauvre enfant, malade, languissante depuis un an, était partie, environ 15 jours avant sa mort, chercher sous les soins d'habiles médecins et des bonnes Soeurs de l'hôpital un remède à ses douleurs. Elle caressait le doux espoir de se rétablir sous peu et de revenir bientôt ramener la gaieté au foyer qui paraissait bien désert depuis le départ de cette chère fille, la seule qui restait pour contribuer au bonheur d'une mère qui l'affectionnait beaucoup. (Une autre soeur, Charlotte, l'avait précédée dans la tombe il y a deux ans, âgée de 20 ans à peine, alors que la vie s'ouvrait devant elle radieuse et remplie de beaux calculs d'avenir.)

Mais le Bon Dieu en avait décidé autrement: connaissant la foi inébranlable de ses chers parents, de ses bons frères Charles, Adolphe et Anatole, qu'elle aimait tant et dont elle était si tendrement aimée. Il voulait soumettre cette foi à une nouvelle épreuve, et rappela à Lui cette âme qui n'avait pas été souillée par la poussière du péché et les blessures d'un monde trompeur et méchant. Cette charmante enfant ne devait retourner dans sa paroisse qui pour être couchée dans la terre, près de la grande croix du cimetière où ses parents éplorés et ses amies fidèles viendront souvent déposer une larme sur sa tombe, lui faire l'aumône de leurs prières, et demander pour elle le repos, la lumière et la paix.

Les funérailles furent très solennelles: l'église était parée comme aux jours de ses plus grands deuils. Les Enfants de Marie, revêtues de leur robe et de leurs voiles blancs immaculés précédaient le cortège funèbre, portant la bannière de la sainte Vierge. Six autres compagnes, Enfants de Marie, accompagnaient les porteurs. La levée du corps fut faite à la résidence des parents par M. le curé Jubinville; le service funèbre chanté par M. l'abbé Chevalier, vicaire; la musique et le chant furent à la hauteur de la circonstance. Les parents désolés de la chère enfant et ses nombreux amis, toutes les élèves du couvent, suivaient le cortège au cimetière en murmurant des prières du coeur pour le repos de la chère âme que le Divin Maître avait jugée mûre pour le Ciel.

Détails touchants: son frère Charles-Adolphe, étudiant en médecine à Montréal était arrivé juste à temps pour jeter un dernier regard sur la figure inanimée de celle qu'il avait tant aimée, au moment même où l'on faisait la levée du corps.

Ce fut son autre frère de prédilection, Anatole, élève finissant du Collège qui eut le devoir pénible et consolant à la fois de lui fermer les yeux et recevoir son dernier soupir.

Un Ami.

LES SOCIETES SECRETES CHEZ LES NEGRES

Si la passion des Chinois pour les Sociétés secrètes est légendaire, on sait moins que les nègres de l'Afrique Occidentale, particulièrement dans la colonie anglaise de Sierra-Leone, montrent une ardeur aussi vive et aussi tenace à former des groupements dont l'organisation doit rester cachée, quoique les manifestations en soient publiques.

Déjà, au dix-huitième siècle, les explorateurs avaient connu et dévoilé la Société secrète nommée le *Poro* ou, comme disent les Anglais, le *Purrah*. Et, ce qui est bien pour nous surprendre, le Poro, chez ce peuple sauvage, était une association politique. Elle avait pour but de défendre l'intégrité de la race contre l'immigration des nègres de l'Amérique centrale, importés de ce côté de l'Atlantique par les Portugais et par les Anglais.

Plus tard, tous les nègres capturés par les négriers, de l'année 1839 à 1848, et délivrés ensuite furent établis, par les soins de la France et de l'Angleterre, en Sierra-Leone.

Cette fois encore, les autochtones, c'est-à-dire les hommes nés du sol même, se resserrèrent entre eux et se liguèrent contre les noirs étrangers. Ce souci de conserver la pureté native constitue un phénomène très curieux chez un peuple sauvage.

Le Poro est une institution à la fois politique et religieuse; le fétichisme s'y mêle abondamment. Les affiliés adorent surtout le feu, dans sa manifestation la plus effrayante, qui est la foudre.

On choisit, pour les initiations, un jour où apparaissent toutes les probabilités d'orage: ciel lourd, nuages cuivrés, vent au souffle brûlant et comme saccadé. Si l'orage éclate, le chef de la section du Poro, dont les membres habitent un village, court au sommet d'une colline proche, sonne de la trompe, et tous les affiliés quittent leurs cabanes, emmenant ceux de leurs enfants qu'ils désirent faire initier. Le Poro est ouvert à tout individu du sexe mâle et âgé de huit ans.

Sur l'ordre du chef, des gaillards du Poro s'emparent, dans le village, d'un homme étranger à la secte: c'est la victime désignée.

On gagne une clairière, dans la forêt voisine, à travers le vacarme du tonnerre et sous les auspices, réputés heureux, des vastes éclairs qui sillonnent l'étendue. Lorsque l'orage est sans pluie, c'est le signe de la bénédiction céleste pour la cérémonie qui va s'accomplir.

Au milieu de la clairière, se dresse un pieu: on y attache la victime expiatoire. Autour de ce poteau rituel, s'élèvent plusieurs amas de pierres, sortes de dolmens, qui marquent la place où habitent, sous le sol, les bons et les mauvais Génies, *Aïmin* et *Mamoull*.

De ces dolmens, les Aïmin et les Mamoull sortiront tout à l'heure, mais invisiblement, pour s'associer à la cérémonie et répandre des influences diverses, soit propices, soit contraires, sur le Poro.

On amasse, entre ces tas de pierres où habitent les Génies, des monceaux de branches et de feuilles; et l'on y met le feu. Si les flammes sont claires et hautes, si elles semblent rivaliser d'éclat avec la foudre de tout à l'heure, c'est que les Aïmin et les Mamoull sont contents.

Une ronde échevelée commence: des hurlements affreux, des miaulements frénétiques, des aboiements affolants troublent la voix solennelle du tonnerre, cependant qu'un des néophytes s'avance entre les dolmens, devant le tronc où est lié l'homme qui va mourir dans un barbare sacrifice. Le chef de l'assemblée met, entre les mains du jeune récipiendaire un arc dur et puissant; il indique le membre du patient où la flèche doit s'enfoncer. Si le garçon est assez fort pour tendre l'arc on lui pardonne de ne pas toucher très bien le but. Mais il doit réparer sa maladresse par un succès dans une épreuve différente.

Cette fois, le chef arme le néophyte d'un large coutelas, et l'horrible sacrifice va commencer. L'adolescent est le sacrificateur, c'est-à-dire qu'il doit découper l'homme tout vif, selon les règles d'une anthropophagie experte et cruellement raffinée. Certes, il arrive quelquefois qu'une patrouille anglaise surgisse au beau milieu de cette cérémonie, et,—c'est bien le cas de le dire,—sans plus de cérémonie, fusille le chef, le néophyte et quelques autres, par surcroît. Malgré ces châtiments prompts et sévères, les autorités anglaises n'ont pas réussi à diminuer beaucoup le nombre des mangeurs d'hommes dans le Poro. Le plus souvent, les rites sauvages se poursuivent sans encombre. L'initié coupe des tranches dans les parties charnues des bras, des jambes, des cuisses. Il faut que le néophyte montre de la promptitude et de la dextérité ou, si le chef l'indique, une habile lenteur pour mieux faire souffrir la bête humaine que l'on découpe.

Il arrive que le récipiendaire sache montrer une cruauté rare et porter un nombre presque incalculable de blessures, avant que la victime soit anéantie. En ce cas, le triomphe du néophyte sanguinaire est salué par des cris forcenés. Puis, les affiliés dévorent les morceaux de la victime... et la séance est levée.

Quelquefois, les hommes du Poro, mis en folie par l'excès de leurs exploits rituels, pénètrent ensuite dans un village, pour le saccager. Dès que la bande y arrive, tous les noirs savent qu'il leur est interdit, sous peine de mort, de quitter leurs cabanes. Et les femmes, pour ne pas entendre ce que font les affiliés, sont tenues de battre des mains, sous leurs huttes, aussi bruyamment qu'elles le peuvent et jusqu'à s'en étourdir elles-mêmes.

Alors, se déroulent de véritables massacres. Les hommes qui ne font point partie du Poro sont contraints de livrer leurs femmes, leurs enfants, leurs troupeaux. S'ils refusent, ils sont massacrés pour vouloir résister aux ordres du Poro; s'ils acceptent, ils sont tués et déchirés, sous le prétexte qu'ils sont des lâches.

Quoique ces brigandages se passent au grand jour, les adeptes qui veulent entrer dans le Poro doivent prêter un serment solennel de ne pas divulguer les mystères de l'association; et ils n'y seront admis que présentés par l'un de leurs parents, déjà membre de la secte, et qui jure de les assassiner, s'ils violent ce serment terrible.

De plus, le néophyte, qui est admis dans le Poro, doit changer de nom et promettre une piété exemplaire envers les Aïmin et les Mamoull. Ainsi, lorsqu'il longe une rivière et qu'il rencontre, émergeant des eaux, les dolmens qui marquent l'emplacement où demeurent les Génies de ces ondes, il doit descendre dans le courant, s'asperger, et faire avec le creux de leurs mains des libations à ces divinités, en criant de toutes ses forces, ces invocations: "Aïmin ici haïlaï! Aïmoull rebang!" "Dieux propices de ce fleuve! Génies funestes de ces eaux !Salut!"

André Charmelin.

L'officier vit ce mouvement de pitié, le premier que son sévère compagnon eût laissé échapper, et voulant profiter de cet amollissement de son âme:

—Venez, venez, monseigneur, dit-il, car voilà qu'on va assassiner aussi le grand pensionnaire.

Mais le jeune homme avait déjà ouvert les yeux.

—En vérité! dit-il. Ce peuple est implacable. Il ne fait pas bon de le trahir.

—Monseigneur, dit l'officier, est-ce qu'on ne pourrait pas sauver ce pauvre homme, qui a élevé Votre Altesse? S'il y a un moyen, dites-le, et dussé-je y perdre la vie...

Guillaume d'Orange, car c'était lui, plissa son front d'une façon sinistre, éteignit l'éclair de sombre fureur qui étincelait sous sa paupière et répondit:

—Colonel van Deken, allez, je vous prie, trouver mes troupes, afin qu'elles prennent les armes à tout événement.

—Mais laisserai-je donc monseigneur seul ici, en face de ces assassins?

—Ne vous inquiétez pas de moi plus que je ne m'en inquiète, dit brusquement le prince.—Allez.

L'officier partit avec une rapidité qui témoignait bien moins de son obéissance que de la joie de n'assister point au hideux assassinat du second des frères.

Il n'avait point fermé la porte de la chambre que Jean, qui par un effort suprême avait gagné le perron d'une maison située presqu'en face de celle où était caché son élève, chancela sous les secousses qu'on lui imprimait de dix côtés à la fois en disant:

—Mon frère, où est mon frère?

Un de ces furieux lui jeta bas son chapeau d'un coup de poing.

Un autre lui montra le sang qui teignait ses mains, celui-là venait d'éventrer Corneille, et il accourait pour ne point perdre l'occasion d'en faire autant au grand pensionnaire, tandis que l'on traînait au gibet le cadavre de celui qui était déjà mort.

Jean poussa un gémissement lamentable et mit une de ses mains sur ses yeux.

—Ah! tu fermes les yeux, dit un des soldats de la garde bourgeoise, et bien, je vais te les crever, moi!

Et il lui poussa dans le visage un coup de pique sous lequel le sang jaillit.

—Mon frère! cria de Witt, essayant de voir ce qu'était devenu Corneille, à travers le flot de sang qui l'aveuglait: mon frère!

—Va le rejoindre! hurla un autre assassin en lui appliquant son mousquet sur la tempe et en lâchant la détente.

Mais le coup ne partit point.

Alors le meurtrier retourna son arme, et la prenant à deux mains par le canon, il assomma Jean de Witt d'un coup de crosse.

Jean de Witt chancela et tomba à ses pieds.

Mais aussitôt, se relevant par un suprême effort:

—Mon frère! cria-t-il d'une voix tellement lamentable que le jeune homme tira le contrevent sur lui.

D'ailleurs il restait peu de chose à voir, car un troisième assassin lui lâcha à bout portant un coup de pistolet qui partit cette fois et lui fit sauter le crâne.

Jean de Witt tomba pour ne plus se relever.

Alors chacun de ces misérables, enhardi par cette chute, voulut décharger son arme sur le cadavre. Chacun voulut donner un coup de masse, d'épée ou de couteau, chacun voulut tirer sa goutte de sang, arracher son lambeau d'habits.

Puis quand ils furent tous deux bien meurtris, bien déchirés, bien dépouillés, la populace les traîna nus et sanglants à un gibet improvisé, où des bourreaux amateurs les suspendirent par les pieds.

Alors arrivèrent les plus lâches, qui n'ayant pas osé frapper la chair vivante, taillèrent en lambeaux la chair morte, puis s'en allèrent vendre par la ville des petits morceaux de Jean et de Corneille à dix sous la pièce.

Nous ne pourrions dire si à travers l'ouverture presque imperceptible du volet le jeune homme vit la fin de cette terrible scène, mais au moment même où l'on pendait les deux martyrs au gibet, il traversait la foule qui était trop occupée de la joyeuse besogne qu'elle accomplissait pour s'inquiéter de lui, et gagnait le Tol-Hek toujours fermé.

—Ah! monsieur, s'écria le portier, me rapportez-vous la clef?

—Oui, mon ami, la voilà, répondit le jeune homme.

—Oh! c'est un bien grand malheur que vous ne m'ayez pas rapporté cette clef seulement une demi-heure plus tôt, dit le portier en soupirant.

—Et pourquoi cela? demanda le jeune homme.

—Parce que j'eusse pu ouvrir aux messieurs de Witt. Tandis que, ayant trouvé la porte fermée, ils ont été obligés de rebrousser chemin. Ils sont tombés au milieu de ceux qui les poursuivaient.

—La porte! la porte! s'écria une voix qui semblait être celle d'un homme pressé.

Le prince se retourna et reconnut le colonel van Deken.

—C'est vous, colonel? dit-il. Vous n'êtes pas encore sorti de la Haye? C'est accomplir tardivement mon ordre.

—Monseigneur, répondit le colonel, voilà la troisième porte à laquelle je me présente, j'ai trouvé les deux autres fermées.

—Eh bien! ce brave homme va nous ouvrir celle-ci.—Ouvre, mon ami, dit le prince au portier qui était resté tout ébahi à ce titre de monseigneur que venait de donner le colonel van Deken à ce jeune homme pâle auquel il venait de parler si familièrement.

Aussi, pour réparer sa faute, se hâta-t-il d'ouvrir le Tol-Hek, qui roula en criant sur ses gonds.

—Monseigneur veut-il mon cheval? demanda le colonel à Guillaume.

—Merci, colonel, je dois avoir une monture qui m'attend à quelques pas d'ici.

Et prenant un sifflet d'or dans sa poche, il tira de cet instrument, qui à cette époque servait à appeler les domestiques, un son aigu et prolongé, au retentissement duquel accourut un écuyer à cheval et tenant un second cheval en main.

Guillaume sauta sur le cheval sans se servir de l'étrier, et piquant des deux il gagna la route de Leyde.

Quand il fut là, il se retourna. Le colonel le suivait à une longueur de cheval.

Le prince lui fit signe de prendre rang à côté de lui.

—Savez-vous, dit-il sans s'arrêter, que ces coquins-là ont tué aussi M. Jean de Witt comme ils venaient de tuer Corneille?

—Ah! monseigneur, dit tristement le colonel, j'aimerais mieux pour vous que restassent encore ces deux difficultés à franchir pour être de fait le stathouder de Hollande.

—Certes, il eût miex valu, dit le jeune homme, que ce qui vient d'arriver n'arrivât pas. Mais enfin ce qui est fait est fait, nous n'en sommes pas la cause. Piquons vite, colonel, pour arriver à Alphen avant le message que certainement les états vont m'envoyer au camp.

Le colonel s'inclina, laissa passer devant son prince, et prit à sa suite la place qu'il tenait avant qu'il lui adressât la parole.

—Ah! je voudrais bien, murmura méchamment Guillaume d'Orange en fronçant le sourcil, serrant ses lèvres et enfonçant ses éperons dans le ventre de son cheval, je voudrais bien voir la figure que fera Louis le Soleil, quand il apprendra de quelle façon on vient de traiter ses bons amis MM. de Witt! Oh! soleil, soleil, comme je me nomme Guillaume le Taciturne; soleil, garo à tes rayons!

Et il courut vite sur son bon cheval, ce jeune prince, l'acharné rival du grand roi, ce stathouder si peu solide la veille encore dans sa puissance nouvelle, mais auquel les bourgeois de la Haye venaient de faire un marchepied avec les cadavres de Jean et de Corneille, deux nobles princes aussi devant les hommes et devant Dieu.

V

L'amateur de tulipes et son voisin

Cependant, tandis que les bourgeois de la Haye mettaient en pièces les cadavres de Jean et de Corneille, tandis que Guillaume d'Orange, après s'être assuré que ses deux antagonistes étaient bien morts, galopait sur la route de Leyde suivi du colonel van Deken, qu'il trouvait un peu trop compatissant pour lui continuer la confiance dont il l'avait honoré jusque-là, Craeke, le fidèle serviteur, monté de son côté sur un bon cheval, et bien loin de se douter des terribles événements qui s'étaient accomplis depuis son départ, courait sur les chaussées bordées d'arbres jusqu'à ce qu'il fût hors de la ville et des villages voisins.

Une fois en sûreté, pour ne pas éveiller les soupçons, il laissa son cheval dans une écurie et continua tranquillement son voyage sur des bateaux qui par relais le menèrent à Dordrecht en passant avec adresse par les plus courts chemins de ces bras sinueux du fleuve, lesquels étreignent sous leurs caresses humides ces îles charmantes bordées de saules, de joncs et d'herbes fleuries dans lesquelles broutent nonchalamment les gras troupeaux reluisants au soleil.

Craeke reconnut de loin Dordrecht, la ville riante, au bas de sa colline semée de moulins. Il vit les belles maisons rouges aux lignes blanches, baignant dans l'eau leur pied de briques, et faisant flotter par les balcons ouverts sur le fleuve leurs tapis de soie diaprés de fleurs d'or, merveilles de l'Inde et de la Chine, et près de ces tapis, ces grandes lignes, pièges permanents pour prendre les anguilles voraces qu'attire autour des habitations la sportule quotidienne que les cuisines jettent dans l'eau par leurs fenêtres.

Craeke, du pont de la barque, à travers tous ces moulins aux ailes tournantes, apercevait au déclin du coteau la maison blanche et rose but de sa mission. Elle perdait les crêtes de son toit dans le feuillage jaunâtre d'un rideau de peupliers et se détachait sur le fond sombre que lui faisait un bois d'ormes gigantesques. Elle était située de telle façon que le soleil, tombant sur elle comme dans un entonnoir, y venait sécher, tiédir et féconder même les derniers brouillards que la barrière de verdure ne pouvait empêcher le vent du fleuve d'y porter chaque matin et chaque soir.

(*A suivre.*)

LE MAIRE MARTIN EST MENACE

On lui annonce qu'il sera tué prochainement.

Montréal, 20.—Le maire reçoit fréquemment depuis quelque temps des lettres de menace.

Les missives sembles toutes écrites par le même individu qui paraît ne pas savoir très bien l'anglais ni le français.

Ordinairement elles sont rédigées dans un anglais que Shakespeare ne pourrait déchiffrer, et une seule fois le maître chanteur s'est servi des deux langues, aussi inégalement d'ailleurs de l'une que de l'autre.

Ces lettres disent que le maire se conduit en "boss" et qu'il sera tué prochainement.

Le maire se demande s'il s'agit d'une farce ou si son correspondant est sérieux.

La police a été prévenue et fait bonne garde.

CONFLIT INDOU A L'HORIZON

Un contingent d'indous arrive à Vancouver.

Victoria, C. A., 22.—La "Komagata Maru" que l'on attendait pas avant une semaine, est arrivé ce matin avec plusieurs centaines d'Hindous. On a commencé ce matin l'examen des immigrants à la station de la quarantaine. On croit que suivant la loi le gouvernement ordonnera la déportation en bloc de ces asiatiques. Si la chose arrive il s'en suivra un conflit légal dont on ne peut prévoir les conséquences. Les Hindous feront tout pour obtenir le droit de s'établir au Canada.

DES ACTES DE PIRATERIE

Un vapeur anglais est attaqué par des pirates chinois

Vancouver, 22.—Le vapeur anglais "Thaion", qui fut attaqué par des pirates au mois d'avril 1913, l'a été de nouveau à la même date et dans les mêmes circonstances cette année par des pirates chinois. La nouvelle a été apportée ici hier par le vapeur "Empress of Japan", qui arrivait d'Orient. Les pirates, au nombre de 40, s'embarquèrent sur le "Thaion" à Hong Kong en route pour Kong Moon, comme passagers réguliers et quand la nuit fut venue, ils attaquèrent les passagers au nombre de 363. Le capitaine Witherell, qui avait la charge du bateau, dormait en ce moment, mais au bruit de la bataille, il se leva et saisissant un fusil, il s'élança sur le pont.

Quatorze chinois furent tués. Les pirates s'attaquèrent ensuite aux machines coupant les fils électriques, arrêtant la vapeur et mettant le feu au bateau avec de l'huile.

Les chinois et quelques membres de l'équipage sautèrent dans la rivière, tandis que ceux qui restèrent sur le navire furent sauvés par un autre bateau qui vint au secours.

LES INCENDIES DANS QUEBEC

Un autre village est détruit par le feu. On se réfugie dans une petite église.

Campbell's Bay, 20.—Le village de Portage du Fort, le plus beau et le plus riche de tout le comté de Pontiac est le centre de l'élément destructeur, le feu, qui depuis 24 heures a semé la ruine dans un grand nombre de familles Au moment où l'on reçoit cette dépêche tout le quartier commercial de cet élégant et riche village n'est plus qu'un monceau de ruines fumantes et les flammes activées par un vent assez violent continuent à progresser d'une façon alarmante et à moins que la Providence ne vienne à leur secours il est probable que les deux tiers et peut-être le village entier ne sera plus que cendres. Les pertes jusqu'ici doivent s'élever à plus de cent milles piastres.

Jusqu'ici la liste des victimes est considérable et parmi les principaux sont: l'hôtel Dolan, le magasin général de James Hart, l'édifice de la banque d'Ottawa, les résidences de Jessie Murphy, Paul Tanguay, les bureaux de McKenzie et Mann, les maisons de James Rimer, Gerald Brabazon, député du comté à Ottawa; Patrick Coyne, Frank Doley, Thomas Tacker, l'hôtel de Osborne Legris, le bureau de poste, les bureaux de téléphone et de télégraphe, le magasin de meubles de Adolphe Bougier de même que sa résidence, le magasin de J.-B. Côté, la boutique de barbier de Walter Bennett, la ferronnerie de Paul Adams, la résidence de Elliott Robertson, grand connétable du comté de Pontiac; le magasin et la boutique de forgeron de William Becket de même que sa résidence, l'atelier du peintre Alex. Grant, la charcuterie de Peter Weir de même que sa résidence, le magasin général de E. B. Gaylor et la résidence de M. Carmichael.

Cette dépêche nous arrive de Campbell's Bay. Il est onze heures du soir et la lueur de l'incendie qui fait rage éclaire d'une teinte rouge sang tout le pays avoisinant. La petite église anglicane de même que la résidence du ministre le Rév. T. W. Ball, de même que celle du notaire Stephen McKay sert de refuge aux femmes et aux enfants chassés de leurs logis par le feu. Les hommes et les jeunes gens continuent le combat contre le terrible incendie. De partout les cultivateurs et les résidents des villages environnants sont accourus pour prêter main forte dans la lutte contre le feu, mais comme à Bryson il y a à peine trois semaines, Portage du Fort ne possède aucun appareil contre l'incendie. Ce n'est qu'avec des sceaux d'eau puisé dans la rivière Ottawa qui coule au pied du village que l'on combat le feu.

On conçoit la consternation dans laquelle se trouve la population de ce malheureux village et il sera nécessaire que demain matin les charitables citoyens et cultivateurs des environs soient appelés à les secourir.

DENUES DE TOUT

Un bateau prend feu. Une partie de l'équipage meurt de faim dans les chaloupes de sauvetage.

Boston, 20.—On a pu recueillir quelques rescapés sur les quinze qui avaient pu se sauver du Columbian en flammes, le 3 mai dernier. Ils furent recueillis par un des brises-glaces américains, à environ quarante milles de l'Ile de Sable, d'après un dépêche reçue hier à Boston.

Ces quinze survivants, à bord d'une frêle embarcation, voués aux intempéries du temps, n'ayant pour se nourrir et s'abreuver qu'une faible provision de biscuits marins et un tonneau d'eau, étaient lancés à la grâce de Dieu. Leur provision de biscuits épuisée, ils mâchèrent du cuir provenant de leurs semelles de bottes et autres. Le tonneau d'eau fut aussi bientôt vidé, et la pluie leur servit de breuvage.

Halifax, N. E., 20.—Après 13 jours de terribles souffrances causés par les privations, quatre survivants du vapeur Columbian ont été recueillis dans le nord de l'Atlantique par le brise-glace du revenu des Etats-Unis, le Séneca, hier après-midi.

Onze autres malheureux qui étaient sur la chaloupe de sauvetage, lorsque celle-ci quittait le Columbian en flammes, le 3 mai dernier, ont succombé aux privations et leurs corps furent jetés à la mer. La liste des morts s'élève maintenant à quinze.

Vingt-sept autres membres de l'équipage furent sauvés par le Franconia, de la ligne Cunard et aussi par le Manhattan, deux jours seulement après le désastre.

Les rescapés à bord du Séneca sont: officier en chef Robert Tière, Oscar Kendall, Peter Bélanger et le chauffeur Michael Ludwigsen. Le Séneca a mis le cap sur Halifax, et file à toute vapeur et compte arriver ce matin.

Les malheureux eurent bientôt fait de faire disparaître leurs maigres provisions qui consistaient en biscuits marins et un tonneau d'eau, et les survivants étaient à bout de privations. On avait perdu tout espoir de recouvrir cette troisième chaloupe après l'avoir cherchée pendant cinq jours dans un très large rayon, où le Columbian avait péri. On fut presque incrédule, ici, à la nouvelle que le Séneca avait recueilli quelques survivants.

Toutefois les survivants étaient encore trop affaiblis par leurs souffrances pour raconter toute leur histoire, l'officier du navire sauveteur, put recueillir que la plupart sur les quinze homme qui s'étaient précipités pêle-mêle dans la chaloupe étaient horriblement brûlés et mutilés, tellement qu'ils moururent quelques jours plus tard, et afin d'alléger la chaloupe on donna à ces malheureux la séputure marine, la mer. Plusieurs mi-vêtus, succombèrent au froid. Les autres furent peu à peu affaiblis on retrouva les malheureux survivants dans un état de léthargie qui ressemblait beaucoup à la mort.

Les quelques hommes qui restaient essayèrent de guider leurs chloupe pendant quelque temps, mais enfin épuisés ils se laissèrent cheoir au fond de l'embarcation en attendant la mort qui viendrait les délivrer de leurs souffrances, lorsque tout à coup le Séneca, ou plutôt la Providence vint à leur secours. On les monta immédiatement à bord, où un cordial repas bien chaud leur fut servi, et contribua un peu à ramener la vie dans leurs corps à demi-morts. Un d'entre eux mourut peu après. Le Séneca est en route pour Halifax où il doit arriver aujourd'hui.

L'ELECTION DE ST-LOUIS

Les Juifs s'organisent pour faire élire un des leurs.

Montréal, 20.—Nos prévisions sur l'élection prochaine dans St-Louis nécessitée par la nomination de M. Langlois, en Belgique, sont tout à fait justes en ce qui concerne le mouvement juif. Nous mentionnions M. Jacobs comme porte drapeau israélite. Nous apprenons qu'en effet on a fortement songé à lui mais on voudrait, étant donné son talent d'orateur bilingue, et même plus encore puisqu'il parle le français, l'anglais et le yiddish, le réserver pour une scène plus grande: la Chambre d'Ottawa et dans ce cas on offrirait la candidature pour la législature à M. Peter Bercovitch, C. R., un autre avocat qui a une grande réputation et qui parle lui aussi les deux langues officielles avec grande facilité. Ce qui ne saurait pas nuir à Bercovitch, c'est l'appui déclaré que lui donnera M. l'échevin Rubenstein.

Le vote israélite dans St-Louis est de 2,400 voix sur un total de 6,000.

M. Pigeon, dont nous annoncions la candidature, se dit certain du succès et compte sur l'appui ouvert du gouvernement. Ceci étant donné les circonstances et en dépit du fait que M. Pigeon est un des plus fervents partisans de Sir Lomer, paraît fort présomptueux.

Quoiqu'il en soit, la prochaine lutte dans St-Louis sera animée.

L'ERABLE A SUCRE AU CANADA

Erable! Erable canadien aux larges feuilles vert clair que l'automne empourpre, aux mille grappes de petites fleurs jaunâtres pendeloquant dans le fouillis du feuillage! Erable symbolique dont une brindille décore aux jours de fête la boutonnière des franco-canadiens et s'épanouit, rameau héraldique, au centre de leur drapeau aux trois couleurs de France! Erable dont l'énorme tronc rugueux déverse une sève douce et sucrée, régal des petits et grands enfants, hydromel des pays du Nord! Le rude hiver a fait tomber tes feuilles, et, squelette immense, ton tronc noirâtre aux rameaux dégarnis émerge maintenant d'un épais linceuil de neige blanche.

Mais février s'écoule. Les jours s'allongent. Le clair et froid soleil de l'hiver canadien s'adoucit peu à peu; et l'immense tapis de neige, jusque là sèche et diamentée, qui couvre la campagne, s'humecte et se ternit. Pas un bourgeon encore dans les bois dénudés et, cependant, sous l'écorce rugueuse des vieux arbres échauffée par un soleil plus doux, la vie commence à sourdre et la sève s'élève dans l'aubier. C'est l'époque où les érablières, ordinairement désertes et silencieuses, s'animent et se peuplent. Des traîneaux arrivent de toutes parts et des familles entières, hommes, femmes, enfants, émoustillés par le froid sec, s'installent gaiement dans les cabanes à sucre: petites maisonnettes de troncs d'arbres disséminées dans les grands bois. C'est le moment d'entailler les érables!

Deux trous de tarrière dans le pied de chaque arbres; de longs tuyaux de bois enfoncés dans les trous: et, d'abord goutte à goutte, puis en mince filet liquide, la sève limpide s'écoule, recueillie dans des seaux, tandis que les gamins goulus, trop pressés pour attendre la cuisson, vont boire aux goudrelles même le doux liquide sucré. Et comme cela sur des centaines d'arbres. Parfois, par les gelées trop fortes, ou au contraire par les temps trop chauds, la coulée semble s'arrêter: mais lorsqu'après de légères gelées nocturnes, une température plus douce fait dégeler la surface de la neige, la sève coule abondante.

Sur un petit traineau remorqué par un cheval ou un homme, un tonneau, dans lequel se déverse le contenu des seaux pendus aux troncs, circule parmi les arbres, transportant auprès de la cabane le liquide limpide et blond. Là, dans de grands bassins de cuivre accrochés à des crémaillières de bois au-dessus d'un petit feu de camp, la sève est mise à cuire. Elle mijote à petits bouillons, s'évapore, s'épaissit, brunit. Et vivement, vigoureusement, il faut la brasser avec de larges palettes de bois pour l'empêcher de brûler et de se transformer en caramel.

Alors, tandis que constamment les larges palettes s'agitent dans les bassins, une grande cuiller de bois ou de métal puise le liquide brûlant, brun et pâteux, et le coule dans des moules d'écorce de bouleau le plus souvent cubiques, où il se refroidit. Et voilà la sève, la blonde et limpide sève des grands érables, transformée en pavés de sucre brun et friable, ou en mélasse dorée que l'on conserve dans des seaux de bois.

Lorsque la température est propice, un grand érable peut à lui seul donner jusqu'à trois cents kilos de sucre qui vont s'écouler sur les marchés du Canada et des Etats-Unis, tandis qu'une partie des seaux de mélasse ou sirop dorés s'embarquent pour l'Angleterre et pour l'Allemagne.

Pendant quatre à cinq semaines, les grands bassins de cuivre, où mijote le doux liquide, ne désemplissent guère. Mais le soleil devient de plus en plus tiède: les premiers bourgeons vont pointer, annonçant l'approche du printemps; puis un jour, au souffle d'un vent chaud, la sève gicle directement jusque dans les branches et son trop plein cesse de couler par les blessures des troncs. C'est la fin de la saison du sucre. Les petits feux de camp s'éloignent les uns après les autres et les grands bassins de cuivre se vident.

Georges Forestier.

POUR FACILITER LA VIE EN COMMUN

Hôtels exceptionnels.

La dernière singularité de New-York est l'hôtel des Noctambules qui offre cette particularité d'être réservé aux personnes habituées à vivre la nuit et à dormir durant la journée.

Le personnel de cet étrange établissement ne doit faire les chambres qu'entre sept heures du soir et minuit. Le petit déjeûner est servi à quatorze heures, le breakfast à dix-huit heures. Le thé devient *Twenty three o'clock* et l'on dine à deux heures du matin.

Les parquets et les murs sont doublés de tapis et de tentures assez épais pour empêcher les dormeurs d'être réveillés par les bruits du dehors durant le jour.

La clientèle n'est pas composée de bohêmes, ainsi qu'on pourrait le croire, mais de journalistes, de fonctionaires des postes ou des chemins de fer que leurs occupations retiennent parfois jusqu'à l'aube.

Un autre établissement bizarre est l'hôtel des célibataires à Chicago. Un certain nombre de vieux garçons et de vieilles demoiselles s'est entendu avec le patron de la maison pour qu'il n'accepte pas de clients mariés. Ces braves gens, âgés et maniaques pour la plupart, ne peuvent supporter le voisinage des familles nombreuses, des époux qui se disputent et des enfants tapageurs. Ils se connaissent tous, se comprennent, respectent leurs mutuels caprices et s'entendent à la perfection. La maison est connue et compte, en dehors de ses pensionaires habituels, une clientèle de passage très importante.

Signalons encore à Prague l'hôtel des commerçants dont vous vous verrez impitoyablement refuser l'accès si vous n'êtes pas quelque brasseur d'affaires des environs. Ces messieurs, désireux de parler entre eux de leurs opérations sans être gênés par quelque oreille indiscrète, ont… trusté l'établissement.

Voici maintenant au Caire une sorte d'asile de nuit très propre et très bien tenu, où les Arabes pauvres peuvent dormir pour deux sous à peine. Durant les fortes chaleurs les domestiques passent entre les dormeurs étendus côte à côte et pour les rafraîchir leur versent sur le corps l'eau d'un arrosoir dont les trous très fins ne laissent passer qu'une légère rosée.

Sans avoir à débourser le moindre *pfenning* les miséreux de Berlin peuvent trouver un gîte plus confortable. Un industriel avisé qui dirige en même temps un hôtel des plus populaires et une fabrique de couronnes mortuaires abrite pour une nuit et même nourrit les pauvres diables qui consentent à travailler un certain nombre d'heures pour lui. Après avoir enfilé tant de mètres de perles de verre on a droit à la pitance et à un lit. Jamais d'argent, c'est la règle de la maison. Il paraît du reste que s'il n'en distribue pas à ses employés, le patron de l'établissement en gagne.

N'oublions pas à Vienne l'hôtel, très important, des musiciens. Ceux-ci sont très nombreux, comme on sait, dans la capitale autrichienne. Beaucoup sont des jeunes gens venus de la province ou même de l'étranger pour étudier. Ils habitent donc à l'hôtel où leurs exercices de piano ou de violons constituent une gêne pour les autres pensionnaires. Un hôtelier intelligent a donc eu l'idée d'ouvrir un vaste et confortable établissement pour ces jeunes gens qui y vivent en quelque sorte en famille et y étudient d'autant mieux, qu'ils peuvent travailler en commun.

Cyrille Valdi.

La Ramée était *chipeur*, comme doit l'être tout bon fourrier. Un jour, un conscrit vient toucher seize sous; la Ramée de lui en octroyer six.

—Pardon, ma sargent! murmura le fantassin en se grattant l'oreille, y m'semble que c'nest pas le compte.

—Comment?

—Vous ne m'donnez que six sous…

—Eh ben!

—Eh ben! mon sargent, six sous, c'n'est pas seize!

Et les *dix* que j'ai gardés?… Sais-tu compter!… Dix et six font seize.

—Oui, mais j'ai pas les dix autres.

—Entêté! dix et six, combien fait-il?

—Seize.

—Tu vois bien…

—Mais non.

—Séquidié! riposte la Ramée: dix et six, seize, je pose six et retiens un; *qué tu as tes six sous; que jé né té rétiens rien!* qué tu dois être content, et qué jé suis bon enfant. Va donc, imbécile! et né viens pas dire qu'on té *floue*.

LES QUATRE GAGNANTS

J'entends toujours dire que quand deux joueurs jouent ensemble, il faut qu'il y en ait un qui perde. Cela n'est toujours exact: et la preuve c'est que j'ai connu quatre joueurs qui ont bien bu et bien mangé, et qui en se retirant, avaient chacun 5 francs de bénéfice.

C'étaient les quatre violoneux qui ont fait danser le jour de nos noces.

CONDOLEANCES

A une assemblée de l'Union nion Nationale Métisse, tenue à Saint-Boniface le 25 courant, en la salle de l'Union Canadienne, la résolution suivante fut passée sur motion proposée par M. Jos. Riel, secondé par M. Louis Lépine.

"Les membres de l'Union Nationale Métisse Saint-Joseph du Manitoba ont appris avec la plus profonde douleur le décès de Mme André Neault, de Saint-Vital, et offrent à la famille leurs plus profondes sympathies.

Les membres de l'Union Métisse proclament avec reconnaissance les éminents services rendus à la religion, au pays et à la nation métisse en particulier par feue Mme Neault qui a été en tout et partout la femme forte de l'Evangile.

Elle n'a jamais compté son dévouement et ses sacrifices.

LE HOME RULE DEVIENT LOI

La chambre des communes anglaises l'adoptent en troisième lecture.

Londres, 25.—Le Home Rule a été voté en troisième lecture par la Chambre des Communes. La majorité de la coalition nationaliste-libérale-ouvrière fut de 77.

Une foule excessivement nombreuse a assisté à ce dernier vote. Les galeries étaient combles. Une foule énorme encombrait tous les alentours du parlement.

Selon l'Acte de Parlement, le Home Rule devient immédiatement loi car il n'a pas besoin de l'approbation de la chambre des lords quand il a été voté en troisième lecture.

TROIS ENFANTS EMPOISONNES

Ila avaient mangé des carottes sauvages

Québec, 20.—Trois enfants de M. Thomas Rivard, de St-Pascal, comté de Kamouraka, ont trouvé la mort récemment en s'empoisonnant avec des carottes sauvages. Les victimes sont Eugène Rivard, âgé de 6 ans, Albert Rivard, âgé de cinq ans et Maria Rivard, âgée de trois ans. Ils étaient à jouer aux "chevaux" quand par une funeste pensée, ils arrachèrent de l'herbe dans le champ, mais ils trouvèrent en même temps des carottes sauvages qu'ils mangèrent. Peu de temps après ils tombèrent sans connaissance. Un petit frère, âgé de 7 ans, qui avait aussi mangé de ce poison, put avertir ses parents. On fit venir le Dr Deschênes et M. le curé Beaudet, qui se rendirent en toute hâte auprès de ces pauvres petits. Seul l'aîné de ces enfants, âgé de 7 ans, put être sauvé par un contre-poison. Les trois autres expièrent après d'horribles souffrances. Une fillette, enfant de M. Wilfrid Drapeau, qui avait aussi mangé de ce poison avec les autres, a pu être sauvée en buvant du lait en abondance.

LA SUCCESSION DE M. MONK

Il est rumeur d'une élection prochaine

Montréal, 22.—La dépouille de l'ancien député de Jacques-Cartier est à peine refroidie et déjà l'on fait revivre les rumeurs de l'ouverture prochaine de ce comté et l'on parle de pas moins de trois candidats.

M. L. P. Pelletier, au lendemain de la démission de M. Monk disait que le comté ne serait pas ouvert car on espérait que l'ancien ministre des Travaux publics reviendrait à la santé et qu'il voudrait peut-être revenir de nouveau devant l'électorat. Les événements se sont précipités et maintenant les noms des candidats possibles voltigent sur les lèvres.

D'abord celui de M. Descaries, de Lachine, président du Club Monk et ancien député, puis celui de M. Tom Chase Casgrain qu'un portefeuille, snon un comté, attend déjà depuis plusieurs mois à Ottawa.

Nous avons noté toutes ces espérances dans le temps, mais arrive aujourd'hui une troisième candidature qui pourrait bien jeter la confusion chez les ministériels. Ce serait celle d'un électeur de Jacques-Cartier qui se présenterait tout simplement avec le programme entier de M. Monk.

En première ligne dénonciation de toute politique impérialiste et en seconde, lutte sans merci pour la construction du canal de la Baie Georgienne. Ce candidat, ajoute la rumeur, recevrait l'appui des libéraux comme des conservateurs, partisans de ce projet national. Ce sera d'ailleurs nous dit-on, la première fois depuis qu'on agite cette question qu'elle sera posée publiquement avec éclat.

NEUF PERSONNES EN DANGER

Emouvant sauvetage au cours d'un incendie à Montréal.

Montréal, 20.—Un incendie qui a pris naissance dans un hangar, rue Clark, de bonne heure ce matin et qui s'est communiqué à une maison en face, a failli coûter la vie à neuf personnes.

Les flammes se propagèrent avec une grande rapidité et quand la première voiture des pompiers arriva, la maison habitée n'était plus qu'un brasier et toutes les issues se trouvaient envahies par la fumée et le feu. Vite on accrocha une courte échelle, la seule que l'on possédait, à la corniche, et du deuxième étage commença un sauvetage d'autant plus périlleux que l'échelle était suspendue dans le vide à cinq pieds du sol et que la fumée était suffocante.

Tour à tour l'on sortit les neuf personnes. M. et Mme Grubman et leurs quatre enfants âgés respectivement de 1, 3, 5 et 13 ans et M. et Mme B. Sylva avec leur enfant d'un an.

M. Grubman, en brisant ses vitres, se blesse assez douloureusement au bras. Les pompiers, après avoir mis ces deux familles, littéralement affolées, en sûreté, eurent vite raison des flammes.

Les dégâts s'élèvent à $10,000. On ignore l'origine de l'incendie.

ST-BONIFACE

La Gazette Officielle annonce l'incorporation de la Compagnie Française d'Importation Limitée. Elle s'occupera du commerce d'objets religieux. Ses quartiers généraux seront à Saint-Boniface. Son capital est de $100,000. Ses directeurs sont MM. C. Vampoule, E. Letienne, P. Fontaine, P. Dupretz, de Saint-Boniface, et A. Bernier, de Winnipeg.

* * *

Le vote pour autoriser la construction au coût de $200,000 d'une nouvelle école, rue Youville, à l'est de la rue Des Meurons, entre les rues Eugénie et Horace, a été faible. Il n'y eut que 170 votes. 150 furent en faveur du projet et 20 contre.

Le résultat fut le suivant:

	Pour	Contre
Poll 1	13	0
Poll 2	22	2
Poll 3	35	3
Poll 4	51	7
Poll 5	29	8
Total	150	20

* * *

Le conseil a entendu de nombreuses plaintes contre l'évaluation de la propriété dans Saint-Boniface. Quelques-unes seulement ont été accordées.

* * *

Les orphelins de l'orphelinat Saint-Joseph de Winnipeg ont le plaisir d'inviter leurs bienfaiteurs à une petite séance qui aura lieu le juin 8 heures du soir en l'honneur de Mgr l'Archevêque.

Les Rév. Soeurs demandent aux personnes qui ont des parents, amis ou connaissances parmi les orphelins de vouloir bien leur faire la charité d'une vacance en campagne, ce qui, tout en faisant un bien immense aux enfants, procurerait quelques jours de répit aux pauvres Soeurs pour la retraite annuelle. La sortie aura lieu le 20.

* * *

Les amis de M. Jacques Mondor ont joyeusement enterré sa vie de célibataire samedi soir, dans les l'Union Canadiene, rue Provencher. M. le docteur Laurendeau présidait cette réunion, l'une des plus nombreuses qu'on ait encore vue. Les amis de M. Mondor lui offrirent une bourse bien garnie en témoignage d'estime. La présentation en fut faite par M. l'avocat Beaupré. Il y eut chant, musique, déclamation et discours par plusieurs. L'on s'amusa ferme tard dans la soirée.

* * *

M. Jacques Mondor, avocat, a épousé, hier matin, à la cathédrale, Melle Maria-Anna Beaudry, fille de M. C.-F. Beaudry. La bénédiction nuptiale fut donnée par Mgr Dugas.

Les nouveaux mariés sont partis l'après-midi pour un voyage dans l'Est.

* * *

Samedi, le 23, M. le docteur Avila Ranger, de Montréal, était de passage à Winnipeg, en route pour Edmonton.

* * *

Le R. P. Giroux, missionnaire colonisateur pour la Rivière la Paix, est passé cette semaine à Winnipeg avec un nombreux contingent de colons pour l'Alberta. La plupart de ces colons viennent des états de la Nouvelle Angleterre.

* * *

L'Union Jeanne d'Arc prépare une grande soirée dramatique et musicale pour le 1er juin. Elle aura lieu dans la salle du collège de Saint-Boniface. Nul doute que ce sera un régal.

BAPTEMES

Yvonne-Marthe- Van Craeyneste, fille de Louis-Constantin Van Craeyneste et de Elodie Martin. Parrain et marraine: François Houssin et Maria Callevaert.

Louis-Albéric-Rolland-Camille Teillet, fils de Camille Teillet et de Sara Riel. Parrain et marraine: Honoré et Joséphine Riel.

Yvonne-Elsa Maitoens, fille de Edmond Maitoens et de Marie De Backer. Parrain et marraine: Oscar de Baerenreker et Mary Geenens.

Joseph-Alfred Savoie, fils de Adélard Savoie et de Georgianna Rémillard. Parrain et marraine: Joseph-Alfred-Fidèle Bleau et son épouse.

Claire-Marie-Hélène Pinvidic, fille le Alexis Pinvidic et de Clara Lachance. Parrain et marraine: Auguste Pinvidic et Hélène Spence.

Auguste-Lucien Lebel, fils de Timothé Lebel et de Maria Chabot. Parrain et marraine: Auguste Lalonde et Mme Léon Morissette.

Gabriel-Bernard - Roger - Léon Dubuc, fils de Albert Dubuc et de Marie-Paule Brault. Parrain et marraine, Gabriel Hurtubise et Yvette Hurtubise, sa femme, représentés par Paul Dubuc et Renée Bourgouin.

Marie-Joséphe-Rénée Viau, fille de Damase Viau et de Clara Thaurette. Parrain et marraine: Edouard Viau et Irène Viau.

Joseph - Edouard - Lucien Leblanc, fils de Hormisdas Leblanc et de Hosanna Hébert. Parrain, Joseph Hébert; marraine, Augusta Castelin.

Joseph-François-Brunet, fils de J.-O. Brunet et de Emélia Sauvageau. Parrain, Joseph-Azarie Brunet; marraine, Evangéline Turcot.

Béatrice-Alphonsine Nuytten, fille de Jules Nuytten et de Hélène Van Steenkeste. Parrain, Jules Van Steenkeste; marraine, Hermine Omez.

* * *

SEPULTURES

17 mai: Josepha, fils de Antonio Fernandez, âgé de 3 mois.

21 mai: Alice Malo, fille de Henri, Malo, de Transcona, âgé de 2 mois.

20 mai: Eugénie Prieur, fille de Neveu feu Prieur, décédée à Dauphin, âgée de 2 ans 2 mois.

22 mai: Maloina Bruce, fille de Pierre Bruce, âgée de 12 ans.

22 mai: Yvette Duranleau, fille de Rosario Duranleau, âgée de 3 mois.

23 mai: Arthur D'Aoust, fils de Arthur Daoust, âgée de 11 mois.

"UNE BALLE DANS LE VENTRE"

C'est la menace faite au maire de Montréal.

Montréal, 21.—Chaque jour apporte sa lettre de menaces au maire Martin. Ce matin, celui qui a juré sa perte spécifie où la balle portera. La destruction de la famille du maire est aussi annoncée. Voici la teneur de ce terrible document:

"Médéric,—Si vous ne nous procurez pas d'ouvrage au plus tôt, vous recevrez une balle dans le ventre. Vous devez tenir vos promesses ou mourir. Vous allez mourir. Votre femme mourra et votre fille mourra. Les bandits peuvent tout faire et vous êtes surveillé journellement. Vous verrez un jour ce que nous pouvons faire."

PENDAISON A MONTREAL

Le meurtrier demande grâce

Montréal, 22.—Momasso Bernardi, l'Italien qui, l'an dernier, assassinait un de ses confrères du nom de Lingui Sigrois, fut pendu ce matin à la prison de Bordeaux, à sept heures et cinquante-quatre minutes. Le meurtrier garda son sang-froid jusqu'au moment sinistre où le bourreau lui couvra la tête du capuchon qui devait, à tout jamais, voler son regard. C'est alors qu'il s'écria pendant trois fois "Grâce! grâce! grâce!" A huit heures moins six minutes, Bernardi fut lancé dans l'éternité, après avoir entendu les paroles de l'abbé Garceau, aumônier de la prison.

DRAME DE LA BOISSON

Deux hommes se tuent à coups de fusil.

North Bay, Ont., 20.—Un petit village, Woman River, situé à 200 milles à l'ouest de North Bay, a été le théâtre d'un affreux drame.

Dans un but public, les hommes ayant bu plus de boisson qu'il ne leur en fallait, se prirent de querelle. John Chapman, de l'Orignal, Ont., et Onésime Fortin, de Woman River, prirent chacun un fusil et firent feu l'un sur l'autre Tous deux sont morts sur-le-champ.

AU SACRE COEUR

La Société Saint-Jean-Btptiste a tenu une assemblée dimanche après-midi dans les salles paroissiales. Elle a choisi comme délégué aux conventions de Prince-Albert et d'Edmonton M. L.-H. Fournier, son président.

Une autre assemblée sera tenue dimanche prochain pour discuter la participation de la société à la célébration de la fête nationale au Manitoba.

Tous les membres sont priés de s'y rendre.

* * *

Le R. P. Curé est revenu d'une vacance à la campagne.

* * *

A l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc, dimanche, le R. P. Curé a donné un beau sermon sur la délivrance de la France par Jeanne d'Arc. Le choeur de chant nous donna quelques cantiques à la gloire de la Pucelle.

DESORDRES AUX COMMUNES

Le Home Rule en troisième lecture provoque des désordres.

Londres, 22.—Les députés opposés au Home Rule ayant épuisé tous les moyens Constitutionnels pour empêcher le projet de devenir loi automatiquement sous le Parliament Act ont provoqué une scène regrettable à la Chambre des Communes hier après-midi.

Le bill était rendu à sa troisième lecture et M. Asquith annonçant que le bill amendant le bill du Home Rule serait introduit à la Chambre des Lords fut assailli de questions ayant pour but de lui faire divulguer la nature des amendements proposés. La premier ministre refusa d'expliquer ces amendements jusqu'à ce que le bill du Hoem Rule ait été lu en troisième lecture et après un discours violent prononcé par Andrew Bonar Law, chef de l'opposition, plusieurs députés unionistes se mirent à demander à grands cris l'ajournement retardant ainsi le progrès de la Chambre.

L'Orateur tenta de rétablir l'ordre mais tous ses efforts furent vains. Il demanda au chef de l'opposition s'il approuvait la conduite de ses partisans et Bonar Law refusant de répondre il suspendit la séance.

Le débat sera continué lundi prochain et l'opinion générale est que les esprits auront eu le temps de se calmer.

M. Arthur J. Balfour et plusieurs autres des membres les plus vieux du parti ont désapprouvé la scène bruyante d'aujourd'hui.

Il est probable que si la scène se répète lundi le premier ministre proposera la clôture et la troisième lecture sera alors adoptée.

La scène d'hier était sans doute préméditée et la preuve est que des rumeurs au sujet d'une scène orageuse parcouraient la Chambre avant l'ouverture.

* * *

Londres, 22.—Plusieurs radicaux pensent comme les unionistes que le premier ministre devrait déclarer la nature des amendements avant la troisième lecture et avant qu'ils soient présenté à la Chambre des Lords.

Le correspondant parlementaire du "Daily Mail" a déclaré que certaines rumeurs veulent la démission de l'Orateur qui dit-on est responsable de la scène.

Il ajoute que plusieurs libéraux considèrent que la demande que l'Orateur a fait au chef de l'opposition au sujet du désordre causé par ses partisans est injuste et qu'elle mettait M. Law dans une position intolérable. Il est probable disent-ils que la même scène sera répétée lundi quand la lecture sera proposée.

DION EST ARRETE

Il est l'assassion présumé de Melle Dubois.

Québec, 22.—L'examen des vêtements que portait Dion, fait par le Dr Dérome, a révélé l'existence de nombreuses gouttelettes de sang provenant de la même source que celui qui a été trouvé sur des boites dans le magasin Dubois. En conséquence, le juré a accusé le prisonnier du meurtre de Marie-Blanche Dubois. Dion a été arrêté sur le champ.

AU COLLEGE

A l'occasion du Centenaire du Rétablissement de la Compagnie de Jésus, les MM. du Clergé, les parents des élèves et les amis du Collège sont cordialement invités à une soirée littéraire, scientifique et musicale offerte par le Collège, sous le haut patronage de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface, jeudi, 28 mai, à 8 heures du soir.

L'un des articles du programme sera une conférence du R. P. Blain s.j., sur l'aviation, avec projections lumineuses.

MASTOPIETRO SERA PENDU

Un Italien condamné à la potence à Ottawa.

Ottawa, 20.—Antonio Mastopietro, trouvé coupable du meurtre de son compatriote Giovanni Sissini par le juré a été condamné par le juge Lennox à être pendu le 26 août prochain à Ottawa. Le juré ayant rendu un verdict de culpabilité avec recommandation à la clémence, le juge déclara qu'il ne pouvait pas être clément, mais que le département avait le droit d'agir selon la recommandation du juré.

Le meurtrier écouta le juge prononcer sa sentence de mort avec le plus grand sang-froid et quand le juge lui demanda s'il avait quelque chose à dire, il demanda que la date de la pendaison soit retardée d'une couple de mois afin de lui permettre d'écrire à sa mère en Italie. Le juge répondit qu'il ferait mieux que ça en fixant la date au 26 août.

Le juge en prononçant la sentence déclara que les étrangers peuvent trop facilement se procurer des armes à feu et dit que le gouvernement devrait adopter des lois sévères à ce sujet.

Les jurés se retirèrent vers 6.30 heures p. m. et se séparèrent un peu après sept heures pour prendre le repas du soir. Ils se réunirent vers 9 heures et une demi-heure plus tard exprimèrent le désir de se faire lire une seconde fois la clause des statuts concernant les meurtres. Le juge se rendit à leur désir et leur offrit d'expliquer les parties qui ne leur paraissaient pas claires. Peu de temps après les jurés revinrent et rendirent leur verdict de culpabilité sur quoi le juge se déclara complètement satisfait.

L'avocat de Mastopietro, M. Rupert Broadfoot, qui s'est rendu au désir de la cour en défendant l'accusé a été félicité par le juge et l'avocat de la couronne.

Le juge avertit le meurtrier après avoir prononcé sa sentence de se préparer à la mort en se réconciliant avec Dieu et de ne pas retarder cet acte croyant pouvoir encore échapper à la sentence prononcée contre lui.

Le principal témoin dans cette cause fut Mme Donato Monicco, qui était présente durant toute l'affaire. Elle déclara que le meurtrier voulait la tuer et que c'est en s'interposant que Sissini a reçu la décharge du fusil.

Plusieurs autres témoins ont déclaré avoir vu Mastopietro entrer dans la salle avec le fusil en criant qu'il voulait tuer Donato Monicco, mais qu'il le déchargea sur Sissini, parce qu'il voulut l'arrêter.

Le docteur M. S. Lyman déclara que la blessure pansée par lui était bien une blessure faite par une balle de fusil.

Mastopietro déclara dans son témoignage que la détente fut pressée durant une mêlée pour lui enlever le fusil. Il admit qu'il était sous l'empire de la colère, mais affirma qu'il n'était allé chercher l'arme que pour effrayer Donato Monico, qui l'avait taquiné.

L'EGLISE GALLOISE

Elle ne sera plus religion nationale dans le pays de Galles.

Londres, 20.—Le premier bill qui est devenu loi sous l'acte du parlement est celui concernant la question galloise qui a été adopté en troisième lecture ce soir. Beaucoup d'intérêts ont été soulevés récemment au sujet de cette question parce qu'elle regarde l'église. Sous la force de l'Acte du parlement le bill devient loi aussitôt après sa troisième lecture même sans l'approbation de la Chambre des Lords. Le règlement empêche l'établissement légal de l'église d'Angleterre en autant que la question concerne les pays de Galles et pourvoit à la dissolution des corporations ecclésiastiques et des cathédrales dans ces pays. Les évêques des quatre diocèses gallois cesseront par conséquent de faire partie de la Chambre des Lords et des lois ecclésiastiques n'auront plus de force légale. Le clergé ne sera plus admis à la chambre de convocation de la province de Canterbury et n'aura pas le droit de s'y faire représenter.

AVIS AUX CREANCIERS

Concernant la propriété de Joseph Touchette, autrefois de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste, dans la province du Manitoba, décédé.

AVIS EST PAR LA PRESENTE DONNE, conformément à ce que veut The Manitoba Trustee Act, à tout créancier et toute personne ayant des réclamations contre la propriété du dit Joseph Touchette, décédé, qui mourut le ou vers le 3ème jour de mars A. D. 1897, dans la dite paroisse de Saint-Jean-Baptiste, dans la province du Manitoba, dont l'administration de la proprité a été déléguée par Lettres d'Administration à Berthe Vermette, de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste, dans la province du Manitoba, femme de Philippe Vermette, du même endroit, fermier, par la Cour de Subrogation de Saint-Boniface dans le dit Manitoba, le 14ème jour de mars, A. D. 1914, d'envoyer par poste payée, ou en remettant personnellement à la dite administratrice, au village de Saint-Jean-Baptiste, dans la province du Manitoba, le ou avant le 15ème jour de juin A. D. 1914, leurs noms et prénoms, adresses, identifications et les détails de leurs réclamations des états de compte, la nature des garanties, s'il y en a, détenues par eux, contrôlées conformément par déclaration selon les Statuts, ET prendre avis qu'après ce 15ème jour de juin A. D. 1914, la dite administratrice se mettra en devoir de distribuer les biens du dit défunt entre ceux qui y ont droit, ne tenant compte que des réclamations qui lui auront été transmises, qu'elle ne sera responsable ni de ces dits biens, ni d'aucune part qui aura été partagée, vis à vis de qui que ce soit dont la réclamation ou les réclamations n'auront pas été dûment reçues par elle au temps d'un tel partage.

Fait à Winnipeg, le premier mai A. D. 1914.

Wilton, McMurray, Delorme, Davidson & Wheeldon,
Avocats de l'administratrice.